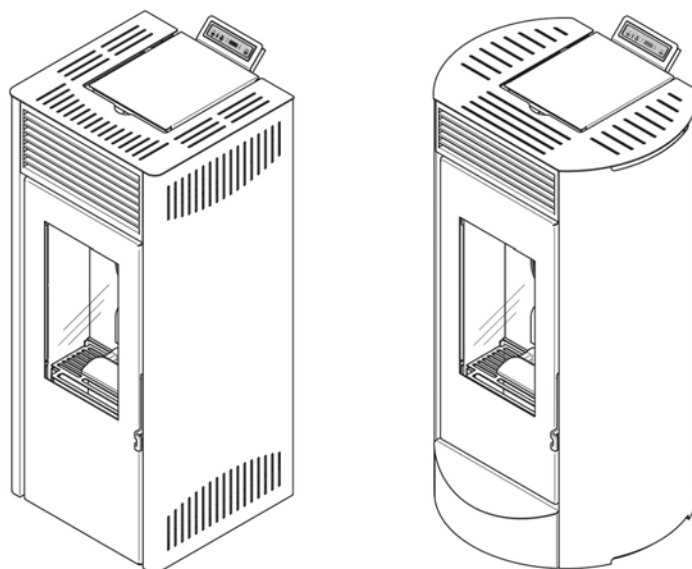




FR

NOTICE D'INSTALLATION EMPLOI ET ENTRETIEN



NOLA 7 - LODI 10

**POÊLES À PELLETS ÉCOLOGIQUES
À AIR CHAUD VENTILÉ**

**CE MANUEL FAIT PARTIE INTÉGRANTE DU PRODUIT
IL FAUT LE LIRE ATTENTIVEMENT ET LE GARDER**

Numéro de série

Introduction

- **Nous vous félicitons d'avoir choisi un produit INVICTA, l'un des meilleurs existant sur le marché!**
- Avant d'installer et d'utiliser cet appareil, lisez soigneusement la présente notice d'"installation, emploi et entretien", qui fait partie des équipements du produit, et gardez-la parce qu'elle doit accompagner l'appareil pendant toute sa durée de vie.
- Les travaux d'installation, de branchement électrique, de contrôle du fonctionnement, d'entretien et de réparation doivent être réalisés uniquement par du personnel qualifié.
- Les appareils à granulés de bois INVICTA et leurs habillages sont distribués en France par un réseau de revendeurs-installateurs. La Société INVICTA n'autorise pas l'installation de ses appareils par des particuliers.
- Il est préconisé que le premier allumage, c'est-à-dire la mise en service de l'appareil, soit effectué par celui qui a réalisé son installation, pour pouvoir ainsi vérifier le bon fonctionnement du produit et du système d'évacuation des fumées.
- Cet appareil n'est pas indiqué pour l'utilisation de la part de personnes (enfants inclus) avec des capacités physiques, sensorielles et mentales réduites, ou inexpertes, à moins qu'elles ne soient aidées et instruites sur l'utilisation de l'appareil par quelqu'un qui sera responsable de leur sécurité.
- Les enfants doivent être surveillés par un adulte afin qu'ils ne touchent pas les parties chaudes de l'appareil ou l'utilisent ou en modifient le fonctionnement, et pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
- Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez vous adresser à votre revendeur qui saura vous offrir un service de consultation approprié.

Symboles utilisés dans cette notice

Dans la présente notice d'instructions, il y a des indications mises en évidence de façon particulière par les symboles suivants:



Avis pour votre sécurité.



Interdiction.



Information importante.

La Société INVICTA décline toute responsabilité et exclut l'indemnisation pour les dommages éventuels causés, directement ou indirectement, aux personnes, animaux ou choses par l'inobservance des prescriptions figurant dans cette notice et mises en évidence de façon particulière par les symboles suivants.



SOMMAIRE	4
1 INFORMATIONS GÉNÉRALES	4
1.1 Garantie	4
1.1.1 Conditions de garantie	4
1.1.2 Étiquette CE et numéro de série du produit	4
1.1.3 Remarques sur les matériaux	5
1.2 Certifications et brevets	6
1.2.1 Informations sur le marquage CE	6
1.2.2 Autres certifications et brevets	8
1.3 Caractéristiques dimensionnelles et techniques	8
1.3.1 Dessins techniques chauffe	8
1.3.2 Caractéristiques techniques	9
1.4 Le combustible pellet	9
1.5 Avertissements	11
1.5.1 Avis de sécurité	11
1.5.2 Précautions générales	12
1.6 Dispositifs et prescriptions de sécurité	13
1.7 L'environnement	14
1.8 Equipements	15
1.9 Fonctionnement	16
2 INSTALLATION	17
2.1 Élimination des déchets d'emballage	17
2.2 Prescriptions pour l'installation	17
2.3 Installation de l'appareil	17
2.3.1 Positionnement de l'appareil	17
2.3.2 Prise d'air extérieur	19
2.3.3 Raccordement de sortie des fumées à un conduit de type traditionnel	19
2.3.4 Raccordement à un conduit vertical extérieur type inox calorifugé	20
2.3.5 Branchement de l'appareil	20
2.3.6 Positionnement de la sonde de température ambiante	20
2.3.7 Démontage de l'habillage	21
3 EMPLOI	22
3.1 Contrôles et informations sur le premier allumage	22
3.2 Chargement des granulés de bois	22
3.3 Panneau de commande et télécommande	23
3.3.1 Allumage	23
3.3.2 Extinction	25
3.3.3 Programmation puissance maximale d'utilisation	25
3.3.4 Sélection de la température ambiante	25
3.3.5 Menu	27
3.3.6 Signaux d'alarme	31
4 ENTRETIEN	34
4.1 Entretien récurrents	34
4.1.1 Nettoyage de l'écran et des pièces de revêtement externe	34
4.1.2 Nettoyage de la vitre céramique	34

4.1.3 Entretien récurrents de type A	35
4.2 Entretien périodiques	37
4.2.1 Entretien périodiques de type B	37
4.2.2 Entretien périodiques de type C	39
4.2.3 Contrôle des joints	39
4.2.4 Ramonage des conduits de fumée	40
4.3 Mise hors service	40
4.4 Pannes / Causes / Solutions	40
4.4.1 Remplacement du fusible en service	41
5 RESERVÉ AU TECHNICIEN AUTORISÉ	42
5.1 Schéma électrique	42
5.2 Raccordement à un thermostat ou à un interrupteur	43
5.3 Enregistrement interventions	45

1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1 Garantie

1.1.1 Conditions de garantie

1. INVICTA garantit la "garantie de conformité au contrat" (2 ans) selon la Directive 1999/44/CE.
2. Pour pouvoir exercer le droit à la garantie conformément aux lois nationales, le consommateur devra s'adresser exclusivement à son vendeur.
3. Pour les exclusions voir le paragraphe 1.1.3.

1.1.2 Étiquette CE et numéro de série du produit

Le numéro de série du produit (code alphanumérique) est imprimé en couverture de la présente notice d'emploi et entretien; il devra être indiqué, le cas échéant, à votre revendeur.

Ce numéro est également inscrit en bas sur l'étiquette collée à l'arrière de l'appareil.

CE ¹⁴				INVICTA F-08350 DONCHERY - FRANCE	
N° DOP: 01821		15a B-VG		NOLA 7	
EN 14785:2006 Notified Laboratory: 1881					
N = P.T. Nominale / Nominal T.O. / NW Leistung / P.T. Nominale R = P.T. Minimale / Minimum T.O. / Min. Leistung / P.T. Ridotta					
Puissance Thermique Nominale / Thermal Output WL=Wärmeleistung / Potenza Termica				N	7,0
				R	2,5
					kW
P.T. utile transférée à l'air / useful T.O. to room WL an den Raum / P.T. utile resa all'aria				N	-
				R	-
					kW
P.T. utile transférée à l'eau / useful T.O. to water WL an das Wasser / P.T. utile resa all'acqua				N	-
				R	-
					kW
Émission CO (mesure à 13% O ₂) / CO emission (at 13% O ₂) CO Emission (bei 13% O ₂) / CO misurato (al 13% di O ₂)				N	0,013
				R	0,044
					%
Valeur moyenne poussières (à 13% O ₂) / Average dust content (at 13% O ₂) Mittlerer Staubgehalt (bei 13% O ₂) / Valore medio polveri (al 13% di O ₂)				N	12
				R	-
					mg/m ³
Rendement / Efficiency / Wirkungsgrad / Rendimento				N	88,0
				R	91,5
					%
Pression max. de l'eau admise en fonction Max. water pressure admitted during operation / maximaler Betriebsdruck Massima pressione idrica di esercizio ammessa					
					-
					bar
Puissance électrique nominale / Nominal electrical output Elektrische Nennleistung / Potenza elettrica nominale					440
					W
Tension nominale / Nominal voltage / Nennspannung / Tensione nominale					230
					V
Fréquence nominale / Nominal frequency / Nennfrequenz / Frequenza nominale					50
					Hz
Combustible / Fuel / Brennstoff / Combustibile				GRANULÉS DE BOIS / WOODPELLET HOLZPELLET / PELLET DI LEGNO	
Distance minimum des matériaux inflammables Minimum distance from inflammable materials Mindestabstand zu brennbaren Materialien Distanza minima da materiali infiammabili					
				R =	400 mm
				L =	400 mm
				B =	200 mm
LIRE ET SUIVRE LES INSTRUCTIONS D'EMPLOI / READ AND FOLLOW THE USE INSTRUCTIONS BEDIENUNGSANLEITUNGEN LESEN UND BEACHTEN / LEGGERE E SEGUIRE LE ISTRUZIONI D'USO					
UTILISER SEULEMENT LES COMBUSTIBLES RECOMMANDÉS / USE RECOMMENDED FUELS ONLY AUSSCHLIEßLICH EMPFOHLENE BRENNSTOFFE VERWENDEN / USARE SOLO COMBUSTIBILI RACCOMANDATI					
CET APPAREIL NE PEUT PAS ÊTRE UTILISÉ SUR UN CONDUIT DE FUMÉE À USAGE COLLECTIF/ THIS APPLIANCE CANNOT BE USED ON A MULTI-FLUE CHIMNEY / DAS GERÄT DARF NICHT AN MEHRFACHBELEGTEM SCHORNSTEIN ANGESCHLOSSEN WERDEN / QUESTO APPARECCHIO NON PUÒ ESSERE USATO SU CANNA FUMARIA CONDIVISA					
N° DE SÉRIE SERIENNUMMER		X000 000000		SERIAL NO. N° DI SERIE	

Exemple d'étiquette CE avec numéro de série

1.1.3 Remarques sur les matériaux



Les matériaux utilisés pour réaliser ce produit ont fait l'objet d'un contrôle rigoureux en atelier et résultent sans défauts.

Quelques éléments étant sujets à des phénomènes d'usure (corrosion ou détérioration progressive) tout à fait normaux ne peuvent pas donner lieu à des contestations de par la nature même des matériaux ou les conditions d'utilisation de l'appareil.

- Les pièces internes mobiles, ou fixes en acier ou en fonte, de l'appareil: elles sont réalisées en matériaux résistants à des chocs thermiques importants; toutefois, elles peuvent subir des déformations si l'on utilise un combustible inadapté ou bien si l'on dépasse la quantité de combustible préconisée; elles peuvent de toute façon dans le temps présenter de la corrosion, des déplacements ou de la rouille.
- Le brûleur subit des températures très importantes et pour cela peut présenter dans le temps des phénomènes de corrosion et déformation.
- Les joints: ils garantissent la parfaite étanchéité de la chambre de combustion et la rigidité de la vitre en vitrocéramique; ils ne garderont leurs caractéristiques d'élasticité et de capacité d'absorption des déformations que si l'on suivra les conseils d'entretien du paragraphe 4.1.2; par contre, si le nettoyant coule sur les joints jusqu'au point qu'ils en soient imbibés, ces derniers durciront ne garantissant plus par conséquent la stabilité de la vitre.

Il est très important que les éléments suivants soient utilisés et entretenus avec le plus grand soin afin d'éviter toute casse éventuelle.

- Les vitres: elles sont réalisées en vitrocéramique et font l'objet d'un contrôle rigoureux en sortie de nos ateliers; tout défaut éventuellement remarqué fait donc partie des spécifications de ce matériau et n'est préjudiciable ni à la résistance du produit ni au bon fonctionnement de la chambre de combustion. Nous tenons à préciser que les techniques de fabrication actuellement disponibles ne permettent pas de produire des panneaux en vitrocéramique totalement dépourvus de défauts. N.B. Pour le nettoyage de la vitre reportez-vous au paragraphe 4.1.2.

1.2 Certifications et brevets

1.2.1 Informations sur le marquage CE



INFORMATIONS SUR LE MARQUAGE CE



INVICTA

14

EN 14785:2006

Appareils de chauffage domestique à convection à granulés de bois

NOLA 7

Distance minimum de sécurité des matériaux inflammables	: lateral 400 postérieur 200
Émission CO des produits de la combustion	: 0,013 % puissance thermique nominal 0,044 % puissance thermique minimal
Pression max. de l'eau admise en fonction	: bar
Température fumées	: 184 °C puissance thermique nominal 83 °C puissance thermique minimal
Puissance thermique nominale	: 7,0 kW
Puissance thermique minimale	: 2,5 kW
Rendement	: 88,0 % puissance thermique nominal 91,5 % puissance thermique minimal
Type de combustible	: granulés de bois
Puissance électrique nominale	: 440 W
Tension nominale	: 230 V
Fréquence nominale	: 50 Hz

INVICTA SAS
Directeur Général
Cédric Kammerer

INVICTA SAS - Zone Industrielle Lieu dit « la Gravette » - BP03 - 08350 DONCHERY - Tél. 03 24 27 71 71 - Fax 03 24 26 62 42 - Site : www.invicta.fr
SAS au capital de 5.388.750€ - Code APE 2752Z - RC Sedan 57 B 79 - Siren 685.780.793.00012 - TVA intracommunautaire FR 36.685.780.793



INFORMATIONS SUR LE MARQUAGE CE



INVICTA

15

EN 14785:2006

Appareils de chauffage domestique à convection à granulés de bois

LODI 10

Distance minimum de sécurité des matériaux inflammables	: lateral 400 postérieur 200
Émission CO des produits de la combustion	: 0,017 % puissance thermique nominal 0,044 % puissance thermique minimal
Pression max. de l'eau admise en fonction	: bar
Température fumées	: 223 °C puissance thermique nominal 83 °C puissance thermique minimal
Puissance thermique nominale	: 10,0 kW
Puissance thermique minimale	: 2,5 kW
Rendement	: 86,0 % puissance thermique nominal 91,5 % puissance thermique minimal
Type de combustible	: granulés de bois
Puissance électrique nominale	: 440 W
Tension nominale	: 230 V
Fréquence nominale	: 50 Hz

INVICTA SAS
Directeur Général
Cédric Kämmerer

INVICTA SAS - Zone Industrielle Lieu dit « la Gravette » - BP03 - 08350 DONCHERY - Tél. 03 24 27 71 71 - Fax 03 24 26 62 42 - Site : www.invicta.fr
SAS au capital de 5.388.750€ - Code APE 2752Z - RC Sedan 57 B 79 - Siren 685.780.793.00012 - TVA intracommunautaire FR 36.685.780.793

1.2.2 Autres certifications et brevets

Nous déclarons que les appareils
NOLA 7 - LODI 10

sont conformes aux dispositions législatives transposées dans les directives et règlements suivantes:

- Directive 2004/108 CE (CEM Compatibilité Électromagnétique) et amendements ultérieurs.
- Directive 2006/42 CE (Directive relative aux machines) et amendements ultérieurs.
- Directive 2006/95 CE (DBT Directive Basse Tension) et amendements ultérieurs.
- Règlement (UE) 305/2011 (Produits de Construction).

ils sont conformes aux prescriptions de

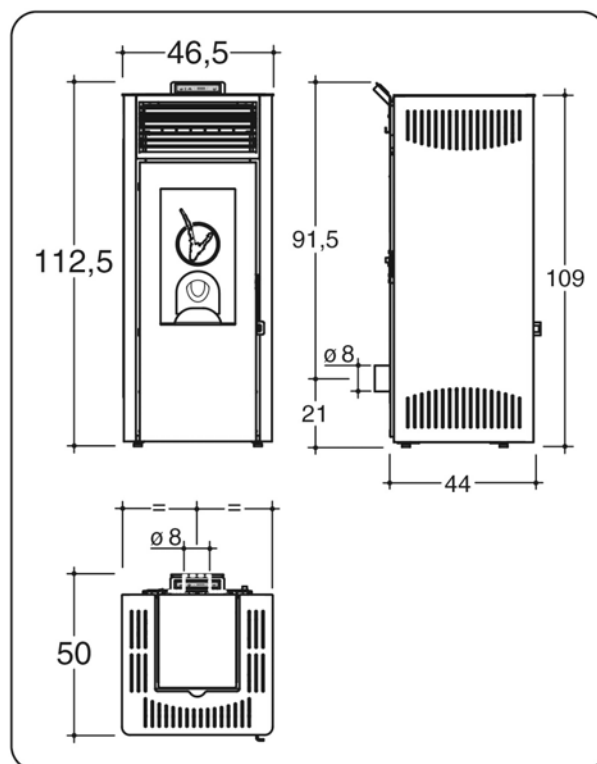
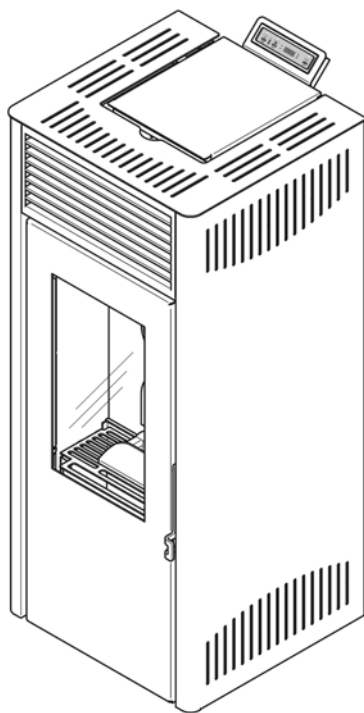
15a B-VG

(réglementation régionale autrichienne rigoureuse)

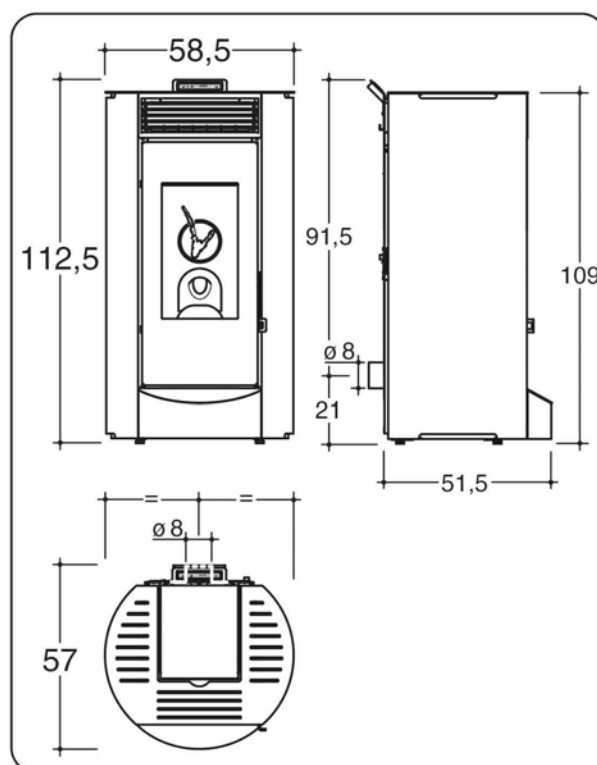
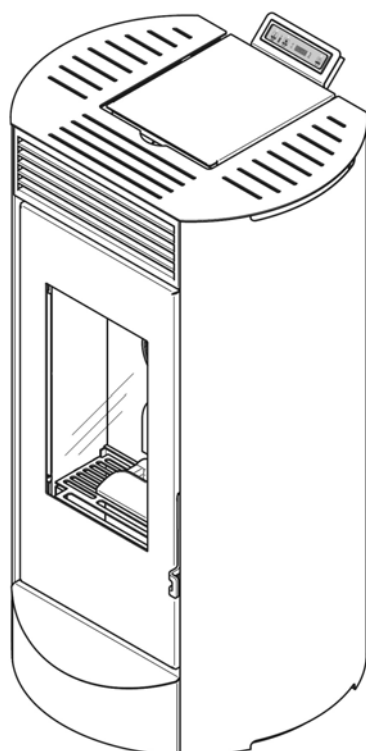
1.3 Caractéristiques dimensionnelles et techniques

1.3.1 Dessins techniques chauffe

NOLA 7



LODI 10



1.3.2 Caractéristiques techniques

Valeurs relevées conformément aux normes EN 14785:2006	NOLA 7		LODI 10		
Puissance	nominale	minimale	nominale	minimale	
Puissance Thermique	7,0	2,5	10,0	2,5	kW
CO mesuré (à 13% d'oxygène)	0,013	0,044	0,017	0,044	%
rendement	88,0	91,5	86,0	91,5	%
puissance électrique nominale	440				W
tension nominale	230				V
fréquence nominale	50				Hz
combustible	granulés de bois				
consommation horaire combustible	1,8	0,6	2,4	0,6	kg/h
débit massique des fumées	5,7	3,4	7,1	3,4	g/s
température fumées	184,0	83,0	223	83	°C
tirage (dépression foyer)	12	11	13	11	Pa
capacité du réservoir	16,5				kg
autonomie	9	27,5	7	27,5	h
puissance électrique requise	80				W
tuyau de sortie fumées	Ø 80				mm
entrée de l'air de combustion	40 x 40				mm
poids net	108		108		kg
poids emballé	120		120		kg
.					

1.4 Le combustible pellet

Le granulé de bois, aussi dénommé de façon internationale "pellet", est fabriqué à partir de déchets et de sciure de bois non traité et sans écorce. Ces déchets sont ensuite triés, broyés et compressés pour obtenir un matériau qui devient homogène et compact grâce à la lignine contenue dans le bois même, qui permet de fabriquer des granulés sans utiliser aucun adhésif ni liant. Son diamètre peut être compris entre 6 et 12 mm, avec une longueur moyenne de 5 à 30 mm, tandis que la densité des granulés de bonne qualité varie entre 1000 et 1400 kg/m³.

i Le seul combustible à utiliser avec cet appareil est celui ayant diamètre de 6±0,5 mm.

Plusieurs sortes de granulés sont disponibles sur le marché; elles affichent des caractéristiques différentes selon le mélange des bois utilisés pour leur fabrication.

Le taux d'humidité d'un granulé de bois pur est très faible, de 6% à 8% lors de sa fabrication, ce qui permet d'éviter le séchage de ce combustible. Pour cette raison le stockage des granulés doit être effectué en lieux secs afin d'éviter toute variation dans leurs dimensions (grosissement), ce qui pourrait empêcher l'approvisionnement en combustible du brûleur. Un taux d'humidité excédant celui indiqué modifie la structure moléculaire du granulé qui devient ainsi visqueux et difficile à brûler.

Il est INTERDIT d'utiliser des combustibles autres que le granulé de bois.

L'emploi de granulés fabriqués à partir de déchets de semi-finis contenant des collants ou des vernis est INTERDIT; les granulés de cette sorte n'entrent pas dans la catégorie des combustibles permis.

Le pouvoir calorifique des granulés de bois pur est très élevé pouvant atteindre les 4600 Kcal/kg, ce qui permet d'obtenir un rendement très important grâce à l'emploi d'appareils à la technologie avancée.

De plus, les granulés de bois sont un combustible qui permet de réaliser des économies importantes par rapport au chauffage à mazout ou au gaz naturel.

Les granulés de bois sont un combustible propre et écologique et grâce aux caractéristiques techniques de cet appareil la production d'émissions est conforme aux réglementations les plus strictes en matière de protection de l'environnement. Les dimensions compactes de ce combustible permettent de l'acheter en sacs de 15 kg, facilitant ainsi son stockage.

i Pour garantir la bonne combustion des granulés il y aura lieu de les stocker dans un lieu bien sec.

Pour le rendement calorifique et le bon fonctionnement de l'appareil INVICTA vous conseillons d'employer seulement un combustible de bonne qualité.

Les granulés de bois doivent être produits exclusivement avec de la sciure du bois pas traité, sans autres matériaux.

! ATTENTION: L'emploi de granulés de mauvaise qualité, contenant d'autres matériaux (maïs, coquilles de noix et noisettes etc.) ou avec dimensions différentes de celles indiquées pourrait endommager les éléments de l'appareil et pourrait entraîner la cessation de la garantie et de la responsabilité du constructeur de cet appareil.

1.5 Avertissements

1.5.1 Avis de sécurité

-  **ATTENTION!!!** Pour le bon emploi de cet appareil et des équipements électriques ainsi que pour prévenir des éventuels accidents, il y aura lieu de toujours respecter les instructions contenues dans la présente notice.
-  **ATTENTION:** Les travaux pour l'installation, le branchement électrique, le contrôle du fonctionnement, l'entretien et la réparation de l'appareil ne doivent être réalisés que par le personnel qualifié.
-  **ATTENTION:** Si un incendie devait se déclarer dans le conduit de fumée, il est nécessaire d'éteindre l'appareil, d'appeler les pompiers et ensuite contrôler si le conduit et les tuyaux présentent des dégâts visibles, et éventuellement les réparer avant de remettre l'installation de combustion en marche.
-  **ATTENTION:** Dans l'installation et dans l'utilisation de l'appareil toute norme locale et nationale doit être respectée.
-  **ATTENTION:** La législation en matière de prévention des accidents et les prescriptions contenues dans la présente notice doivent être strictement respectées.
-  **ATTENTION:** Quiconque s'apprête à utiliser l'appareil doit avoir lu et bien compris toutes les instructions pour le fonctionnement de l'appareil contenues dans la présente notice.
-  **ATTENTION:** L'emploi, le réglage et la programmation de l'appareil doivent être effectués par un adulte. La sélection erronée ou accidentelle des programmes de fonctionnement pourrait engendrer des situations de danger et/ou de mauvais fonctionnement.
-  **ATTENTION:** INVICTA décline toute responsabilité civile et pénale en réparation de préjudices éventuels occasionnés à la personne qui effectuerait la modification ou la réparation non autorisée de l'appareil.
-  **ATTENTION: Il est conseillé de toujours veiller à la sécurité des enfants, des personnes âgées et des handicapés lors du fonctionnement de l'appareil puisque quelques surfaces peuvent atteindre des températures très importantes.**
-  **ATTENTION:** Afin d'éviter la surchauffe de l'appareil et son arrêt éventuel il est INTERDIT de couvrir les grilles de sortie de l'air chaud d'un linge ou autre.
-  **ATTENTION:** Maintenir le combustible et les matériaux inflammables à une distance de sécurité.
-  **ATTENTION:** S'appuyer ou s'accrocher imprudemment à la porte ouverte, pendant les phases d'entretien de l'appareil, peut provoquer le renversement de l'appareil et il est donc recommandé d'éviter ces mouvements et de prendre des précautions surtout en présence des enfants, des personnes âgées et handicapées.
-  **ATTENTION: Le brûleur ne doit être approvisionné en combustible que par le système d'alimentation automatique et ne doit jamais être chargé en granulés directement par l'utilisateur.**
-  **ATTENTION: Les éventuels granulés non consommés dans le brûleur suite à un "défaut d'allumage" ou une alarme pour absence de granulés, doivent être retirés avant de procéder à un nouvel allumage. Pour sécurité ne remettre jamais ces granulés dans le réservoir.**
-  **ATTENTION: La non-observance des recommandations précédentes pourrait causer occasionnellement une distillation du combustible à l'intérieur du brûleur et possiblement une conséquente déflagration dans la chambre de combustion.**
-  **ATTENTION: Ne jamais utiliser de liquides inflammables comme l'alcool ou l'essence pour accélérer l'allumage d'un feu de bois: c'est extrêmement dangereux. Les vapeurs de l'alcool ou de l'essence peuvent prendre feu facilement et provoquer de graves brûlures.**

1.5.2 Précautions générales



ATTENTION: Cet appareil ne s'entend que pour l'emploi pour lequel il a été conçu et fabriqué.



ATTENTION: Cet appareil n'a pas été conçu et fabriqué pour cuire.



ATTENTION: Ne pas utiliser l'appareil comme incinérateur.



ATTENTION: Ne pas utiliser l'appareil en cas de panne ou de mauvais fonctionnement. Dans ces deux cas et si l'appareil est allumé, procéder immédiatement à son extinction en appuyant de façon prolongée sur la touche [P3] (voir paragraphe 3.3.2). Ce n'est qu'une fois que l'appareil a terminé de s'éteindre qu'il faut le débrancher électriquement (fiche débranchée).



Afin d'éviter tout retour accidentel de fumée dans la pièce, l'emploi de l'appareil avec la porte ouverte, sans la vitre ou avec la vitre cassée est INTERDIT.



Il est recommandé de vérifier périodiquement le bon état des carneaux à fumées.



Il est INTERDIT de nettoyer l'appareil en l'aspergeant d'eau.



Pour toute réparation il est recommandé de s'adresser au personnel qualifié et autorisé et de ne demander que des pièces de rechange originales.



La présente notice doit être gardée soigneusement; elle doit accompagner l'appareil tout au long de sa vie. En cas de revente ou déplacement de l'appareil on doit permettre à l'utilisateur et à l'installateur suivants de prendre connaissance des instructions et préconisations concernant son installation et fonctionnement. Au cas où la présente notice serait perdue ou illisible, veuillez en demander une copie directement à votre revendeur.

1.6 Dispositifs et prescriptions de sécurité

Cet appareil est équipé des dispositifs de sécurité suivants:

- Sonde de température des fumées: indique que l'allumage a eu lieu; met en route le ventilateur de convection forcée; indique l'éventuel arrêt de l'appareil non programmé; met hors service l'extracteur des fumées et le ventilateur de convection forcée à la suite de l'arrêt programmé.
- Sonde de température du réservoir de combustible: responsable de l'arrêt de l'appareil au cas où la température dépasserait la limite de sécurité établie.
- Pressostat pour le contrôle de la pression dans les carneaux à fumées: responsable de l'arrêt de l'appareil au cas où la pression dans les carneaux à fumées dépasserait la valeur établie, symptôme de conduit obstrué.



Il est INTERDIT de mettre hors service les dispositifs de sécurité.

Pour pouvoir rallumer l'appareil il faudra en tout premier lieu éliminer les causes qui ont fait déclencher les dispositifs de sécurité.



ATTENTION: L'appareil doit être positionné de façon à permettre un accès aisé à la fiche électrique.



ATTENTION: L'appareil doit être raccordé à un conduit de fumée de dimensions appropriées et correctement isolé.



N.B. Le présent paragraphe concernant la sécurité a été écrit en tenant compte des conditions normales d'utilisation de l'appareil indiquées dans le chapitre 3.

La Société INVICTA n'est en aucun cas responsable pour les dommages éventuels de toute sorte causés directement ou indirectement aux personnes, animaux ou objets par l'inobservance des conseils d'installation, d'utilisation et d'entretien contenus dans cette notice et des recommandations suivantes:

A) Lors des travaux d'entretien, calage, remplacement des pièces, nettoyage et réparation veiller à ce que l'appareil ne soit pas branché par un tiers.

B) Ne pas modifier et/ou ôter les dispositifs de sécurité équipant l'appareil.

C) La jonction entre l'appareil et le conduit de fumée doit être réalisée dans les règles de l'art avec des matériaux adaptés.

D) Le lieu d'installation de l'appareil doit être ventilé conformément aux prescriptions contenues dans cette notice.

1.7 L'environnement



ATTENTION: Pour assurer son bon fonctionnement, l'appareil devra être installé dans une pièce suffisamment ventilée, dans laquelle l'air nécessaire pour la combustion complète peut affluer librement, en conformité avec la réglementation concernant l'installation des appareils de chauffage.

Le débit d'air nécessaire est celui requis pour obtenir une bonne combustion et permettre la ventilation de la pièce dont le volume ne doit pas être inférieur à 20 m³.

L'ouverture permanente pour l'arrivée de l'air frais doit être réalisée sur le mur extérieur de la pièce d'installation (pour la section minimale voir paragraphe 2.3.2) et de façon qu'elle ne peut pas être bouchée (vérifier périodiquement).

La ventilation indirecte par l'admission de l'air de pièces attenantes à celle d'installation de l'appareil est possible, pourvu que celles-ci soient ventilées directement, ne soient pas de chambres à coucher ou de salles de bain, ou soient à l'abri de tout danger d'incendie (garages, débarras, dépôts de matériaux combustibles sont donc exclus), dans le respect de la législation locale en vigueur.

Le débit d'air nécessaire pour une bonne combustion est de 40 m³/h.



Il est INTERDIT d'installer l'appareil en chambres à coucher, salles de bain ou douche, pièces avec un autre appareil de chauffage installé (foyer, poêle, etc.) mais dépourvu de son propre entrée d'air.



Il est INTERDIT de positionner rideaux, étagères en bois, tapis, fauteuils, pièces de mobilier et tout autre matériau inflammable à proximité de l'appareil.

Au cas où l'appareil serait installé sur un plancher inflammable, il est recommandé d'utiliser un plateau de protection du sol en matériau ignifuge, présentant une épaisseur minimale de 2 mm et des dimensions supérieures à l'encombrement de l'appareil (voir notre catalogue).



Il est INTERDIT d'installer et d'utiliser l'appareil dans des pièces où des matériaux inflammables ou explosifs ou des mélanges dont la quantité pourrait engendrer des risques d'incendie ou d'explosion sont fabriqués, produits, ou stockés.

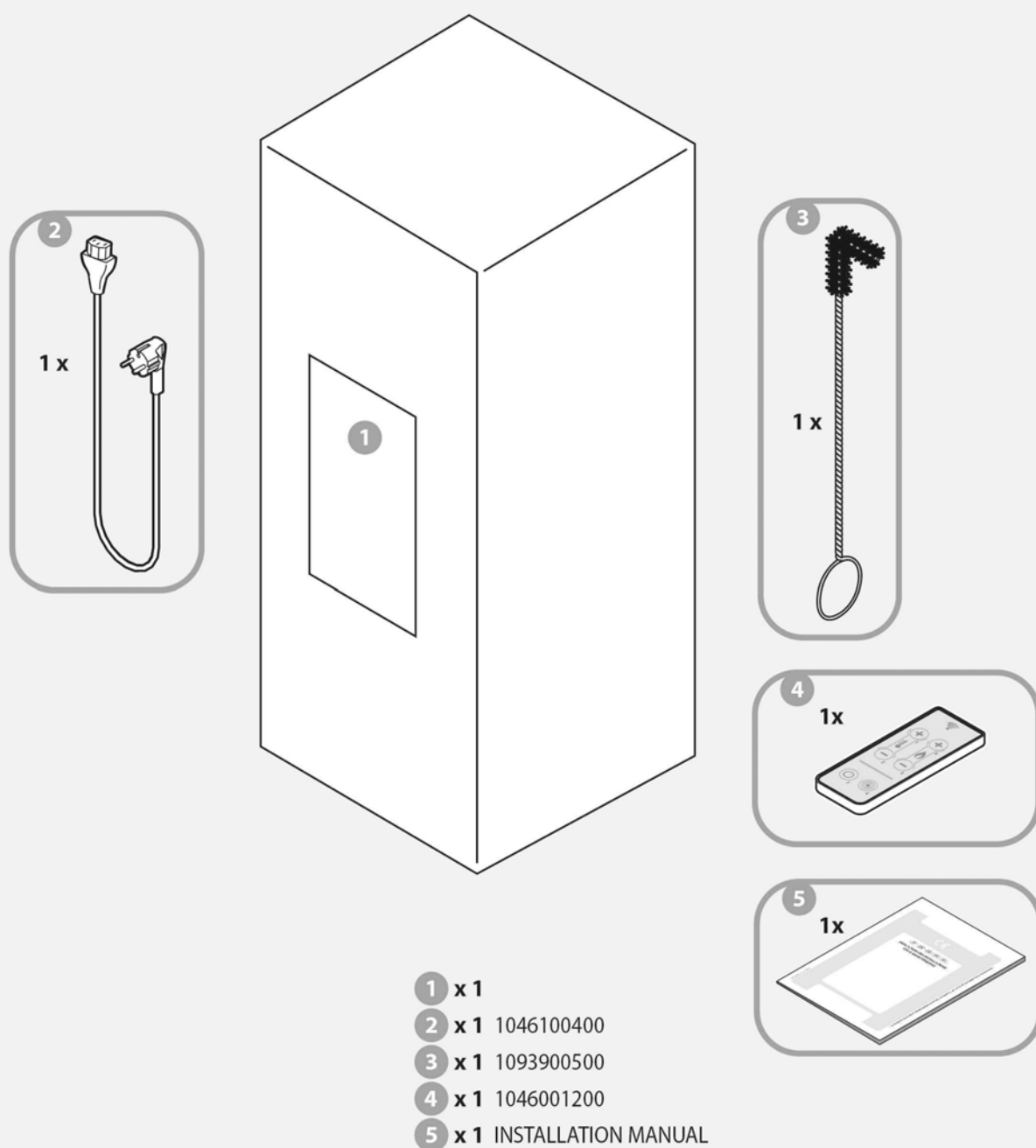


Si la paroi d'adossement est incombustible, l'appareil peut être installé à une distance arrière minimale d'environ 10 cm.

En cas d'installation à proximité de parois d'adossement en bois ou autres matériaux inflammables, garder une distance minimale de sécurité de 20 cm à l'arrière, de 40 cm sur les côtés et de 150 cm à l'avant.

Dans tous les cas, les distances ci-dessus devront être augmentées à proximité de meubles ou de tout autre objet particulièrement sensible à la chaleur à cause des chocs thermiques que le fonctionnement de l'appareil pourrait engendrer.

1.8 Equipements



1.9 Fonctionnement

Cet appareil a été conçu et réalisé pour utiliser un combustible moderne, le granulé de bois, fabriqué à partir de déchets de bois compressés et séchés, qui brûle dans un bac en fonte dénommé brûleur dans lequel le rapport idéal entre la quantité des granulés et le débit d'air nécessaire pour leur combustion est assuré à toutes les puissances thermiques sélectionnées.

Le calage du débit d'air en fonction de la quantité de combustible qui alimente le brûleur assure une performance très élevée de l'appareil à chaque puissance de fonctionnement et représente une fonction très importante qui élève les caractéristiques qualitatives de l'appareil. Cette régulation automatique est gérée par l'unité électronique de contrôle qui consiste en la carte électronique avec microprocesseur.

L'unité électronique de contrôle règle et adapte chaque fonction de l'appareil aux exigences de l'utilisateur grâce à la haute technologie des matériaux et des processus utilisés.

Pour chaque puissance de fonctionnement, la quantité de combustible utilisé, le débit des fumées évacuées et le débit de l'air réchauffé et distribué automatiquement dans l'environnement sont réglés en fonction de la programmation effectuée par le panneau de commande avec chronothermostat.

Pour récupérer toute la chaleur produite à l'intérieur de la chambre de combustion, on a réalisé un échangeur de chaleur à tubes qui absorbe la chaleur des produits de la combustion là où ils sont les plus chauds.

À l'intérieur du corps de l'appareil d'autres canaux ont été réalisés afin qu'à travers le mouvement de convection naturelle de l'air on puisse récupérer toute la chaleur et garder la structure à la température de sécurité.

Le ventilateur pour la diffusion de l'air chaud est de type tangentiel.

L'extracteur centrifuge à haute pression et haut débit des produits de la combustion assure une évacuation des fumées efficace et puissante.

2 INSTALLATION

2.1 Élimination des déchets d'emballage

N'étant pas toxiques ni nocifs les éléments qui composent l'emballage ne nécessitent de processus d'élimination particuliers. En conformité avec les lois en vigueur dans le Pays où l'appareil est installé, l'utilisateur pourra stocker, éliminer ou recycler les déchets de l'emballage.



ATTENTION: Il est dangereux de laisser le sachet en polyéthylène utilisé pour l'emballage de l'appareil à la portée des enfants.

2.2 Prescriptions pour l'installation

Le lieu d'installation doit permettre l'emploi aisé et le bon entretien de l'appareil. Le lieu d'installation doit:

- Être doté de prises d'entrée d'air frais conformément aux prescriptions concernant l'environnement (voir paragraphe 1.7).
- Avoir un plancher avec une portée adéquate (voir poids de l'appareil dans la fiche technique au paragraphe 1.3.2).
- Être doté d'amenée de courant conforme à 230 V~ 50 Hz.
- Être doté d'installation électrique conforme aux directives en vigueur.
- Être doté de système d'extraction des gaz conforme aux normes en vigueur, au but de garantir:
 - Tirage adéquat pour le fonctionnement correcte et sûr de l'appareil.
 - Résistance adéquate aux chocs thermiques.
 - Résistance adéquate à la corrosion provoquée par les produits de la combustion.
 - Un accès facile pour les contrôles et l'entretien périodique.
 - Une isolation adéquate de tout matériau inflammable.
- Être conforme aussi à d'autres normes éventuellement en vigueur dans le pays où a lieu l'installation.

2.3 Installation de l'appareil



ATTENTION: L'installation de l'appareil doit être réalisée exclusivement par des installateurs professionnels. La Société INVICTA n'autorise pas l'installation de ses appareils par des particuliers.

2.3.1 Positionnement de l'appareil



Avant de positionner l'appareil sur le sol, dévisser les vis situées à l'intérieur de l'habillage qui le tiennent attaché à la palette (pour retirer les côtés de l'habillage se reporter au paragraphe 2.3.7).

Après avoir choisi l'endroit le plus indiqué pour la mise en place de l'appareil (voir aux paragraphes 2.3.3 et 2.3.4 les exemples se rapprochant le plus de la situation d'installation), il conviendra de déterminer le centre du conduit de sortie des fumées (voir cotes indiquées dans la figure 1) et de réaliser le trou de sortie avant de positionner l'appareil.

Pour la réalisation du trou pour la prise d'air extérieur, se reporter au paragraphe 2.3.2.



ATTENTION: En cas de réalisation du trou pour l'installation du tuyau de sortie fumée traversant des matériaux combustibles, il est recommandé l'emploi d'un isolant thermique d'épaisseur minimale 3 cm et maximale 10 cm. Dans les autres cas il est conseillé d'utiliser des conduits isolés, qui sont également excellents à l'extérieur, pour prévenir la condensation des produits de la combustion.



ATTENTION: La pression dans la chambre de combustion de l'appareil est toujours négative. La pression négative dans le tuyau de raccordement sera assurée seulement si l'on respectera les prescriptions concernant le bon état du conduit de fumée. Il est nécessaire d'utiliser toujours des tuyaux et des colliers d'assemblage avec des joints adéquats, garantissant l'étanchéité des tuyaux de raccordement.



Le positionnement de l'appareil doit être réalisé en tenant compte des prescriptions et des recommandations contenues dans les paragraphes 1.5, 1.6, 1.7 et 2.2, et de façon à permettre l'accès aisé à la fiche électrique.

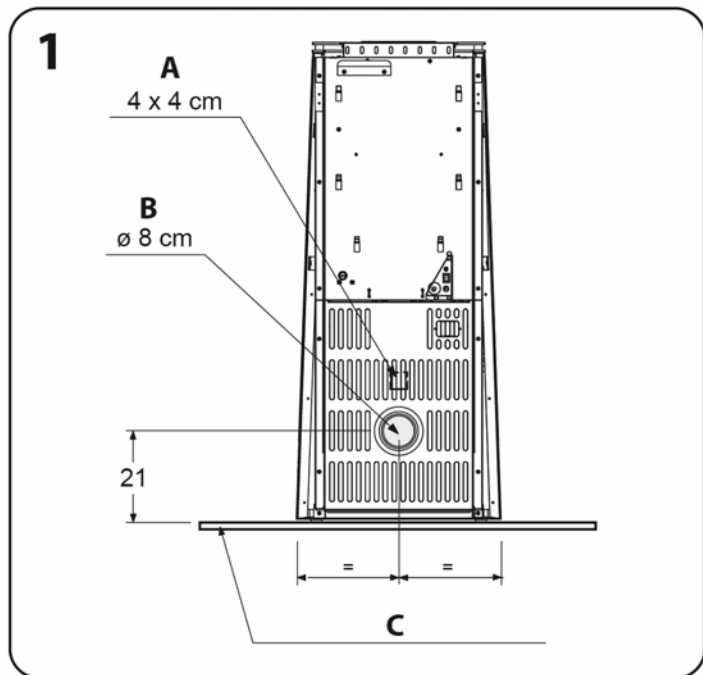


ATTENTION: L'installation pour l'évacuation des fumées doit se composer d'éléments mobiles et accessibles pour permettre un ramonage périodique aisé (voir figure 2).

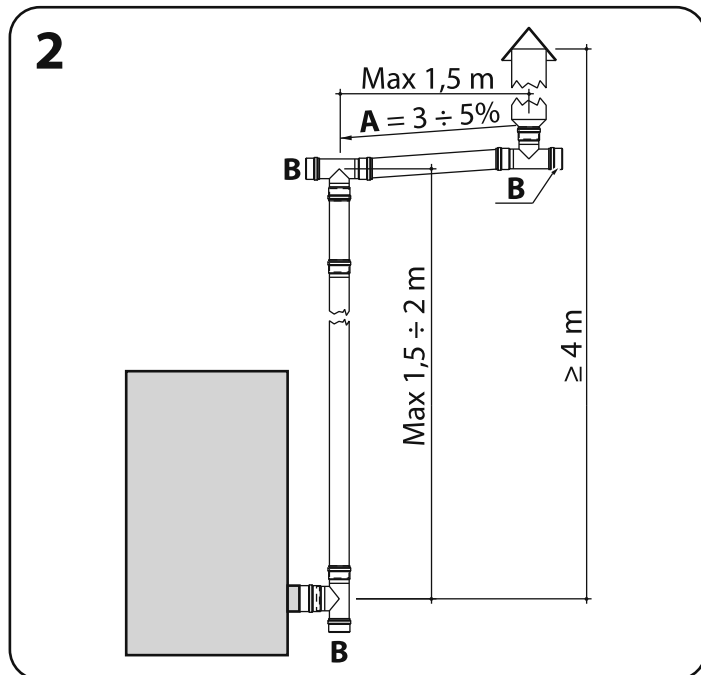
N.B. Le schéma de la figure 2 illustre les conditions nécessaires à un bon fonctionnement: hauteurs - inclinaisons - trappes de

visites.

Vérifier au cas par cas quelle est l'isolation la plus convenable du système d'évacuation des fumées, en tenant compte du fait que tous les tuyaux extérieurs au lieu d'installation devraient toujours être isolés.



- A. Entrée air de combustion
B. Sortie fumées
C. Plaque optionnelle de protection du sol en matériau ignifuge

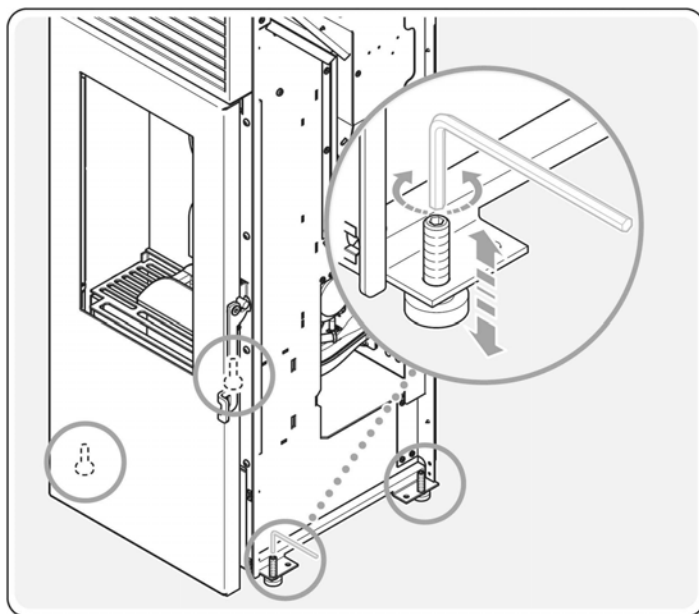


- A. Inclinaison
B. Trappe d'inspection



ATTENTION : après avoir placé à l'emplacement choisi pour positionner l'appareil, il est possible de le soulever en utilisant les pieds réglables.

Pour régler la hauteur des pieds (après avoir retiré les côtés de l'habillage - voir paragraphe 2.3.7) utiliser une clé hexagonale de 5 mm, en vissant dans le sens des aiguilles d'une montre pour soulever l'appareil, et dévisser en sens inverse des aiguilles d'une montre pour l'abaisser.



2.3.2 Prise d'air extérieur

Pour des raisons de sécurité et d'hygiène/santé, il est recommandé que l'alimentation en air de combustion soit réalisée par l'extérieur.

À cet effet, percer sur la paroi extérieure une ouverture pour l'entrée de l'air d'une section de 100 cm² (trou Ø 12 cm); protéger l'ouverture avec une grille à l'intérieur et à l'extérieur.

i La prise d'air ne doit pas être forcément réalisée à l'arrière de l'appareil.

! **ATTENTION:** L'admission d'un débit d'air de combustion de 40 m³/h doit être assurée dans la pièce d'installation de l'appareil.

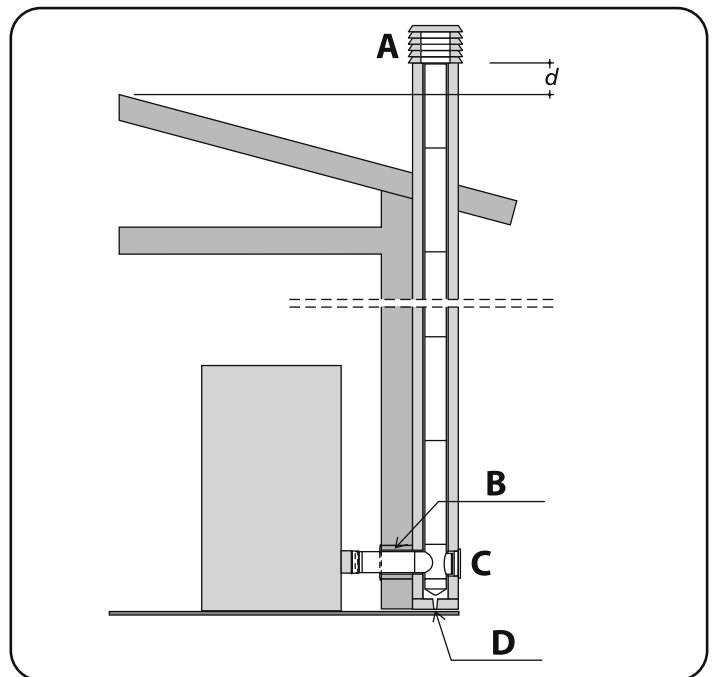
2.3.3 Raccordement de sortie des fumées à un conduit de type traditionnel

- Les dimensions internes du conduit de fumée doivent être au minimum de 10x10 cm ou Ø 10 cm et ne doivent pas excéder 20x20 cm ou Ø 20 cm; en cas de dimensions supérieures ou d'un mauvais état du conduit de fumée (ex. fissures, isolation insuffisante, etc.), il est préconisé d'insérer à l'intérieur du conduit de fumée un tuyau inox Ø 15 cm jusqu'à la sortie du toit.
- Assurer un tirage en Pa comme indiqué dans la fiche technique (voir paragraphe 1.3.2).
- Prévoir à la base du conduit vertical extérieur une trappe de visite pour les contrôles périodiques et le ramonage annuel.
- Le raccordement au conduit de fumée doit être étanche (scellé ou avec des joints).
- Une souche antivent doit être impérativement installée et son installation doit être réalisée en respectant la distance "d" du faite du toit; la distance "d" varie en fonction de paramètres déterminés par la réglementation locale en vigueur.

! **ATTENTION:** Si un incendie devait se déclarer dans le conduit de fumée, il est nécessaire d'éteindre l'appareil, d'appeler les pompiers et ensuite contrôler si le conduit et les tuyaux présentent des dégâts visibles, et éventuellement les réparer avant de remettre l'installation de combustion en marche.

i Grâce à cette solution, en cas de casse de l'extracteur des fumées ou d'arrêt causé par une coupure de courant, le raccordement à un conduit vertical extérieur assure toujours l'évacuation des produits de la combustion.

i Le tirage indiqué dans la liste des caractéristiques techniques de l'appareil est conforme aux Normes Techniques et à l'essai, au but de garantir les meilleures performances thermiques de l'appareil (consommation, rendement, émissions) en conformité aux données techniques déclarées et certifiées de l'Institut d'homologation. Un tirage supérieur pourrait causer un fonctionnement défectueux avec excessive consommation de combustible, surchauffage du corps de l'appareil et bruits ennuyeux de la chambre de combustion.



A. SOUCHE ANTIVENT
B. ISOLATION
C. TRAPPE D'INSPECTION
D. PURGE EAU DE CONDENSATION

2.3.4 Raccordement à un conduit vertical extérieur type inox calorifugé

- Utiliser un conduit vertical extérieur ayant une section intérieure minimale de 10 cm et maximale de 20 cm.
- Assurer un tirage en Pa comme indiqué dans la fiche technique (voir paragraphe 1.3.2).
- Utiliser uniquement des tuyaux inox calorifugés (double paroi) convenablement ancrés au bâtiment.
- Prévoir à la base du conduit vertical extérieur une trappe de visite pour les contrôles périodiques et le ramonage annuel.
- Une souche antivent doit être impérativement installée et son installation doit être réalisée en respectant la distance "d" du faite du toit; la distance "d" varie en fonction de paramètres déterminés par la réglementation locale en vigueur.



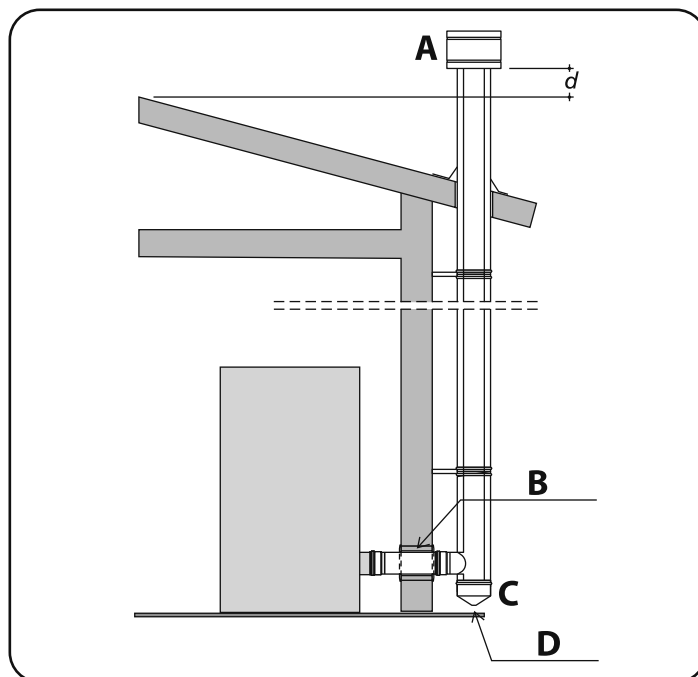
ATTENTION: Si un incendie devait se déclarer dans le conduit de fumée, il est nécessaire d'éteindre l'appareil, d'appeler les pompiers et ensuite contrôler si le conduit et les tuyaux présentent des dégâts visibles, et éventuellement les réparer avant de remettre l'installation de combustion en marche.



Grâce à cette solution, en cas de casse de l'extracteur des fumées ou d'arrêt causé par une coupure de courant, le raccordement à un conduit vertical extérieur assure toujours l'évacuation des produits de la combustion.



Le tirage indiqué dans la liste des caractéristiques techniques de l'appareil est conforme aux Normes Techniques et à l'essai, au but de garantir les meilleures performances thermiques de l'appareil (consommation, rendement, émissions) en conformité aux données techniques déclarées et certifiées de l'Institut d'homologation. Un tirage supérieur pourrait causer un fonctionnement défectueux avec excessive consommation de combustible, surchauffage du corps de l'appareil et bruits ennuyeux de la chambre de combustion.



A. SOUCHE ANTIVENT
B. ISOLATION
C. TRAPPE D'INSPECTION
D. PURGE EAU DE CONDENSATION

2.3.5 Branchement de l'appareil

À réaliser après le montage de l'habillage.

Insérer la fiche dans une prise de courant murale adaptée.



Ouvrir l'interrupteur d'allumage seulement si l'on désire mettre l'appareil en service.

Après l'ouverture de l'interrupteur l'appareil est alimenté en électricité.

L'allumage a lieu selon le mode de fonctionnement sélectionné (voir paragraphe 3.3.1), et éventuellement selon la programmation établie (voir paragraphe 3.3.5).



Vérifier que la quantité de combustible dans le réservoir est suffisante pour la période de fonctionnement prévue.

2.3.6 Positionnement de la sonde de température ambiante

À réaliser après le montage de l'habillage.

Positionner la sonde de température ambiante dans un endroit de la pièce où l'on puisse lire la température moyenne (il est déconseillé de l'installer près de fenêtres ou portes pour éviter de mauvaises mesures).



Le positionnement correct de la sonde de température ambiante garantit le bon fonctionnement de l'appareil.

2.3.7 Démontage de l'habillage

Si à l'occasion d'une intervention de maintenance, il s'avère nécessaire d'accéder aux parties électriques et électroniques, pour retirer les éléments de l'habillage, opérer en suivant les indications suivantes.

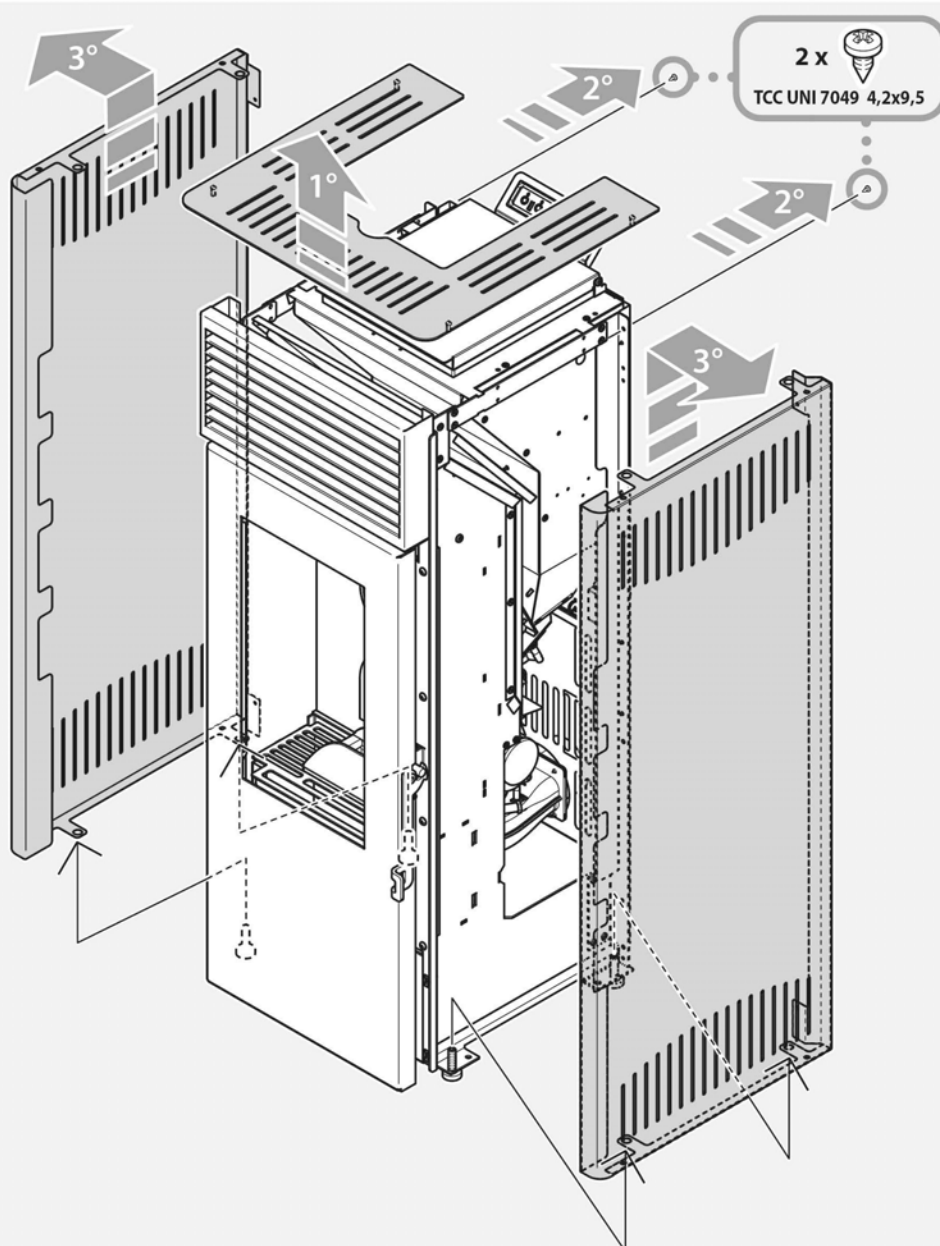


ATTENTION: Pour votre sécurité, veuillez endosser des gants de protection.

1. Retirer le couvercle avec soin.
2. Dévisser les 2 vis situées à l'arrière qui tiennent fixés les côtés latéraux de l'habillage.
3. Retirer les côtés avec soin.



Une fois le nettoyage terminé, remonter toutes les pièces dans l'ordre inverse.



Exemple sur NOLA.

3 EMPLOI

3.1 Contrôles et informations sur le premier allumage

Avant d'allumer l'appareil pour la première fois il y aura lieu de:

- Détacher de la vitre l'étiquette et éliminer toute trace éventuelle de colle.
- Vérifier que toutes les conditions de sécurité préconisées soient remplies (voir paragraphes 1.5 et 1.6).
- Procéder au raccordement électrique après avoir vérifié que la tension d'alimentation est conforme à celle recommandée, soit 230 V~ 50 Hz, et basculer sur H307 la position "allumé" l'interrupteur général placé sur le panneau arrière de l'appareil.
- Vérifier que l'écran du panneau de commande s'allume, ce qui indique que l'appareil est alimenté en électricité.
- Vérifier que le réservoir contienne une quantité de combustible suffisante au fonctionnement de l'appareil durant la période prévue.

i Il est impératif que les caractéristiques du combustible utilisé soient conformes à celles indiquées au paragraphe 1.4.

! ATTENTION: Les enfants doivent être surveillés par un adulte afin qu'ils ne touchent pas les parties chaudes de l'appareil ou l'utilisent ou en modifient le fonctionnement.

i Le corps de chauffe métallique est revêtu d'une peinture spéciale haute température qui, lors des premiers allumages de l'appareil, atteindra une résistance thermique et une stabilisation chimique maximales. Une mauvaise odeur pourra se dégager de l'appareil à cause de cette réaction chimique et par conséquent il y aura lieu de bien aérer la pièce d'installation de l'appareil. Une fois la peinture séchée, il n'y aura plus d'odeurs et l'appareil pourra être utilisé normalement.

3.2 Chargement des granulés de bois

Remplir le réservoir, protégé par une petite porte, des granulés de bois ayant $\varnothing 6\pm 0,5$ mm.

! ATTENTION: Le sac contenant le combustible ne doit jamais entrer en contact avec les surfaces chaudes lors du chargement en granulés de l'appareil.

! ATTENTION: Ne jamais enlever la grille de protection installée à l'intérieur du réservoir.

! ATTENTION: Ne jamais appuyer le sac contenant le combustible sur l'appareil.

! ATTENTION: Pour le bon fonctionnement de l'appareil fermer toujours la porte du réservoir après le chargement en combustible.

i Contrôler périodiquement le niveau des granulés dans le réservoir. Le recharger en cas de besoin pour éviter le déclenchement de l'alarme qui pourrait causer une nuisance en restant activée jusqu'à l'intervention de l'utilisateur.



3.3 Panneau de commande et télécommande



PANNEAU DE COMMANDE



[P1] = [BAISSE/MENU/DEFINIR ENVIRONNEMENT].



[P2] = [AUGMENTATION/ETAT ETUVE/DEFINIR PUISSANCE].



[P3] = [MARCHE/ARRÊT/SORTIR/CONFIRMER].



TÉLÉCOMMANDE

Le panneau de commande de l'appareil est en outre doté de huit lumières à led.

Touches de la télécommande

- Touches 1-2: [+] e [-] pour régler la température ambiante en mode manuel (appuyer respectivement sur les touches [+] e [-] pour augmenter ou pour diminuer), elles ont les mêmes fonctions de la touche [P2] et [P1] du panneau de commande quand la température ambiante est affichée.
- Touches 6-5: [+] [-] pour régler la puissance en mode manuel (appuyer respectivement sur les touches [+] e [-] pour augmenter ou pour diminuer), elles ont les mêmes fonctions de la touche [P2] et [P1] du panneau de commande quand la puissance est affichée.
- Touche 3: [ON/OFF] pour allumer et éteindre l'appareil, elle a les mêmes fonctions de la touche [P3] du panneau de c.de.
- Touche 4: Jolly (elle active l'écran).

3.3.1 Allumage

Avant d'allumer l'appareil il y a lieu de nettoyer, si nécessaire, la vitre céramique de la porte pare-feu (voir paragraphe 4.1.2), de vider le brûleur des éventuels résidus de la combustion précédente, de nettoyer la chambre de combustion et vider le cendrier (voir paragraphe 4.1.3).

Vider le réservoir des éventuels granulés de bois qui n'auraient pas été utilisés depuis longtemps, puisqu'ils auraient perdu leurs caractéristiques originales assurant la bonne combustion, ou de la sciure accumulée.



ATTENTION: Videz le réservoir à l'aide d'un bon aspirateur.

Ne pas retirer, même temporairement, la grille de protection positionnée sur le réservoir à granulés.

Activer l'appareil en mettant sur ON l'interrupteur situé à l'arrière pour allumer le panneau de commande.

L'écran permet de vérifier si l'appareil est bien éteint, la température ambiante et l'heure, et l'on voit défiler le message ARRÊT suivi de la température et de l'heure.

Le panneau de commande de l'appareil est doté d'un écran lumineux et de trois touches comme décrit ci-après:



Visualisation du message défilant sur l'écran :
OFF - 21.1 - 14:05



En cas de première mise en service : garder à l'esprit que la vis d'alimentation en combustible est vide. Une certaine durée de temps est donc nécessaire pour permettre son remplissage ainsi que l'alimentation du brûleur. Pour effectuer cela utiliser la fonction [PREMIER CHARGEMENT] du menu utilisateur.

Pour allumer l'appareil, appuyer sur la touche [P3] pendant quelques secondes. Le démarrage est indiqué sur l'écran avec la mention [Allumage] et le clignotement de la diode MARCHE/ARRÊT. Alors l'appareil se met en préchauffe, la résistance et l'extracteur de fumées se mettent en marche (diode résistance allumée).

Les éventuelles anomalies au cours de la phase de démarrage sont signalées sur l'écran et l'appareil se met en alarme (voir paragraphe 3.3.6).



Visualisation du message défilant sur l'écran :
ALLUMAGE

Une fois l'allumage effectué, 3 états de fonctionnement se succèdent:

- **Chargement des granulés de bois :** après une durée d'environ 1 minute, la phase de chargement des granulés de bois démarre, l'écran fait défiler l'inscription [Charge Pellet] et la diode MARCHE/ARRÊT clignote. Au cours de la première phase, la vis d'alimentation permet le chargement des pellets dans le brûleur (diode vis allumée). Au cours de la deuxième phase, la vis d'alimentation s'arrête (diode vis éteinte). S'il n'y a pas démarrage après cette phase, la vis d'alimentation se remet en marche afin de pouvoir de nouveau alimenter le brûleur.



Visualisation du message défilant sur l'écran :
CHARGE PELLET

- **Présence de la flamme :** après le déclenchement de la combustion et un réchauffement suffisant, l'appareil se met en phase de démarrage, faisant apparaître la mention [Flamme Lumiere] sur l'écran. La diode MARCHE/ARRÊT clignote.



Visualisation du message défilant sur l'écran :
FLAMME LUMIERE

- **Travail :** après que l'appareil a atteint un niveau de combustion suffisant et que le réchauffement s'est prolongé suffisamment longtemps, on passe à l'état de travail qui est l'état de fonctionnement normal. L'écran affiche tout d'abord l'état de travail suivi de la puissance de fonctionnement puis la température ambiante [Travail - on5 - 22.5c] et la diode MARCHE/ARRÊT est allumée mais ne clignote pas, le ventilateur de l'échangeur d'air se met en marche la diode du ventilateur est allumée).



Visualisation du message défilant sur l'écran :
TRAVAIL - ON5 - 22.c

A des intervalles de temps programmés grâce à la carte électronique, l'appareil se positionne en mode de fonctionnement "nettoyage" afin de garder propre le brûleur et conserver son efficacité, faisant apparaître la mention [Nettoyag Brasier] sur l'écran



Visualisation du message défilant sur l'écran :
NETTOYAG BRASIER

ATTENTION : Si l'allumage ne se déclenche pas, l'appareil se met en alarme "Défaut d'allumage" et l'écran fait défiler le message suivant [AL 5 ALAR AL 5 MANQUE ALLUMAGE].

Avant de procéder à une seconde tentative, vider complètement le brûleur du combustible accumulé lors de la première tentative.

IMPORTANT: Avant de programmer un nouvel allumage et dans tous les cas suivants il est impératif de vider toujours le brûleur du combustible accumulé:

- Après chaque allumage défectueux.
- Si a été programmée la phase d'extinction qui interrompt la phase d'allumage.
- Au moment du réallumage de l'appareil à la suite de son arrêt pour absence de granulés.

ATTENTION: Pour sécurité ne remettre jamais les granulés dans le réservoir.

3.3.2 Extinction

Pour éteindre l'appareil, il suffit d'appuyer de façon prolongée sur la touche [P3]. L'écran fait apparaître le message [Net-Final] "nettoyage final !", La vis d'alimentation s'arrête (diode vis d'alimentation éteinte) et la diode MARCHE/ARRÊT clignote. Le ventilateur de l'échangeur d'air et l'extracteur de fumée restent allumés jusqu'à ce que l'appareil se soit complètement refroidi. Après une période de temps programmée, si l'appareil reste froid, il s'éteint, faisant apparaître sur l'écran le message [Off].



Visualisation du message défilant sur l'écran :
NETTOYAG FINAL



Visualisation du message défilant sur l'écran :
OFF

IMPORTANT: Ne jamais arrêter l'appareil en le débranchant ou en fermant l'interrupteur: ceci pourrait être dangereux et endommager les éléments du corps de chauffe et engendrer des problèmes de réallumage de l'appareil.

3.3.3 Programmation puissance maximale d'utilisation

L'appareil possède cinq puissances d'utilisation gérées de façon automatique par celui-ci. Pendant le fonctionnement normal (Travail), il est possible de modifier la puissance maximale de fonctionnement en appuyant sur la touche [P2]. (diode de définition de puissance allumée). Pour augmenter la puissance, appuyer de nouveau [P2], pour la diminuer, appuyer sur [P1]. Le niveau de puissance sélectionné apparaît en visualisation sur l'écran. Pour sortir de la sélection, attendre 5 secondes sans intervenir sur le panneau de commandes, ou appuyer sur [P3].

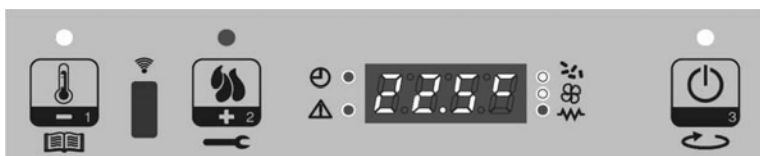


Visualisation du message défilant sur l'écran :
POT3

IMPORTANT: Ne jamais arrêter l'appareil en le débranchant ou en fermant l'interrupteur: ceci pourrait être dangereux et endommager les éléments du corps de chauffe et engendrer des problèmes de réallumage de l'appareil.

3.3.4 Sélection de la température ambiante.

Pour modifier la température ambiante sélectionnée, il suffit d'appuyer sur la touche [P1]. L'écran affiche la température ambiante (DEF de la température). En appuyant ainsi sur les touches [P1] (diminuer) et [P2] (augmenter), il est possible de modifier cette valeur. Après une durée de 5 secondes environ, la valeur est mémorisée et l'écran revient à son état normal, pour quitter, vous pouvez également appuyer sur la touche [P3].



Visualisation du message défilant sur l'écran :
22.5c

Lorsque la température ambiante a atteint la valeur sélectionnée, la puissance de l'appareil passe automatiquement à la valeur minimale. Dans ces conditions, l'écran affiche le message [Module]. Si la température ambiante descend en dessous de celle qui a été réglée sur l'appareil, celui-ci repasse en mode "Travail" et au niveau de puissance préalablement établi (Def puissance).



Visualisation du message défilant sur l'écran :
MODULE

MODALITES MANUELLES :

En réglant la température ambiante au dessus de 40°C, on peut voir apparaître sur l'écran le message [man] à l'écran, l'appareil passe en mode manuel, en conservant le niveau de puissance de fonctionnement sans descendre à son minimum, quelle que soit la température ambiante atteinte.

MODE THERMOSTAT :

En réglant la température ambiante en dessous de 6°C l'écran indique la mention [t- e], l'appareil passe en mode thermostat, ce mode permet à l'appareil de s'allumer et s'éteindre en utilisant un thermostat ou un interrupteur externe raccordé à la borne à cet effet présente sur la carte électronique de l'appareil (voir paragraphe 5.2).

VEILLE :

Activée dans le menu, la fonction veille éteint l'appareil si, pendant plus de 60 minutes, la température ambiante est supérieure à la température réglée sur 3°C. L'écran affiche le message [Go-Stby] et fait apparaître le nombre de minutes restantes avant que l'appareil ne s'éteigne, puis l'écran affiche le message [Attente Refroidissement]. Au cours de cette phase, l'appareil procède à l'arrêt de la vis d'alimentation, le ventilateur de l'échangeur et l'extracteur de fumée restent allumés jusqu'à refroidissement de l'appareil et la diode MARCHE/ARRÊT clignote.

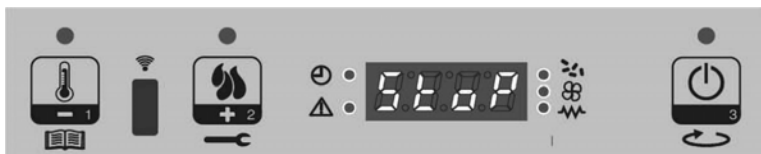
Une fois refroidi l'appareil, celui-ci passe en mode veille, et s'affiche le message [Stop Eco Temp Good]. Si la température ambiante descend en dessous de la température réglée sur -1°C, l'appareil se rallume.



Visualisation du message défilant sur l'écran :
GO-STBY



Visualisation du message défilant sur l'écran :
ATTENTE REFROIDISSEMENT



Visualisation du message défilant sur l'écran :
STOP ECO TEMP GOOD



IMPORTANT: Ne jamais arrêter l'appareil en le débranchant ou en fermant l'interrupteur: ceci pourrait être dangereux et endommager les éléments du corps de chauffe et engendrer des problèmes de rallumage de l'appareil.

3.3.5 Menu

Pour accéder au menu, appuyer et maintenir appuyée la touche [P1] sur l'écran pour faire défiler le texte [M1 Réglage Horloge]. Le menu est divisé en différentes parties et niveaux de sous-menus qui permettent d'accéder aux paramètres et à la programmation de l'appareil.

Pour faire défiler le menu, appuyer sur les touches [P1] ou [P2].

Pour confirmer la sélection du menu désirée, appuyer sur la touche [P3].

Menu M1 - REGLAGE HORLOGE :

Régler la date et l'heure. Pour accéder au menu, appuyez sur la touche [P3]. Choisir le jour de la semaine souhaité en appuyant sur [P1] ou [P2] et confirmer en appuyant sur la touche [P3], vous avez ensuite accès au réglage de l'heure, des minutes, du jour du mois, du mois et de l'année en appuyant sur les touches [P1] ou [P2] puis confirmer en appuyant sur la touche [P3].



Visualisation du message défilant sur l'écran :
M1



Visualisation du message défilant sur l'écran :
LUND (MARD MERC JEUD VEND SAME DIMA)



Visualisation du message défilant sur l'écran :
HEURE HORLOGE



Visualisation du message défilant sur l'écran :
MINUTES HORLOGE



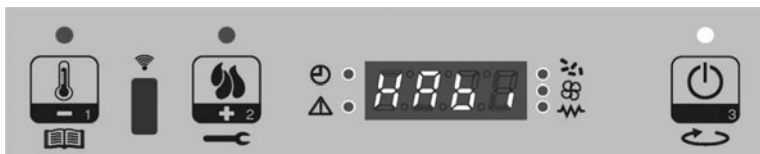
Visualisation du message défilant sur l'écran :
JOUR HORLOGE

Menu M2 - REGLAGE THERMO :

Vous permet de programmer toutes les fonctionnalités du thermostat programmable. Pour accéder au menu, appuyer sur la touche [P3], puis appuyer sur [P1] ou [P2] pour sélectionner le sous-menu souhaité. Confirmer à l'aide de la touche [P3]

Sous-Menu M2 - 1 ACTIVATION THERMO :

Ce menu vous permet d'activer ou désactiver le thermostat programmable, appuyer sur [P1] pour l'activer puis "MARCHE" [P2], Pour le désactiver appuyer sur "ARRÊT" et confirmer avec la touche [P3]. L'activation du thermostat réglable est confirmée par l'allumage de la diode thermo.



Visualisation du message défilant sur l'écran :
HABILITE CHRONO

Sous-menu M2-2 PROGRAMME JOUR :

Confirmer le choix du menu avec la touche [P3]

THERMO JOUR :

Permet d'activer et modifier le programme quotidien du thermostat programmable, appuyer sur [P1] pour activer "MARCHE" ou [P2] pour désactiver "ARRÊT", confirmer et passer à l'affichage suivant à l'aide de la touche [P3]

L'appareil dispose de 2 programmes quotidiens qui permettent deux allumages et deux arrêts par jour.



Visualisation du message défilant sur l'écran :
CHRONO JOUR

- **Départ 1 jour ARRÊT**

Pour régler l'heure du premier allumage (départ 1) de l'appareil appuyer sur [P1] ou [P2], pour ignorer le premier allumage régler l'heure sur "ARRÊT", confirmer et passer à l'écran suivant à l'aide de la touche [P3]

- **Départ 1 jour ARRÊT**

Pour régler l'heure de la première extinction arrêt 1) de l'appareil appuyer sur [P1] ou [P2], pour ignorer la première extinction régler l'heure sur "ARRÊT", confirmer et passer à l'écran suivant à l'aide de la touche [P3]

- **Départ 2 jour ARRÊT**

Pour régler l'heure du second allumage (départ 2) de l'appareil appuyer sur [P1] ou [P2], pour ignorer le premier allumage régler l'heure sur "ARRÊT", confirmer et passer à l'écran suivant à l'aide de la touche [P3]

- **Arrêt 2 jour ARRÊT**

Pour régler l'heure de la seconde extinction (arrêt 2) de l'appareil appuyer sur [P1] ou [P2], pour ignorer la seconde extinction régler l'heure sur "ARRÊT", confirmer et passer à l'écran suivant à l'aide de la touche [P3]

Sous-Menu M2 - 3 PROGRAMME HEBDOMADAIRE :**THERMOSTAT PROGRAMMABLE HEBDOMADAIRE :**

Il permet d'activer et modifier le programme hebdomadaire du thermostat programmable, appuyez sur [P1] pour l'activer "MARCHE" ou [P2] pour le désactiver "ARRÊT", confirmer et passer à l'écran suivant à l'aide de la touche [P3]. L'appareil dispose de quatre programmes hebdomadaires qui permettent quatre allumages et quatre extinctions par jour.

Chaque programme propose une rotation de neuf options de réglage/activation selon le tableau suivant.

programme 1	programme 2	programme 3	programme 4
Démarrage prog 1 ARRÊT	Démarrage prog 2 ARRÊT	Démarrage prog 3 ARRÊT	Démarrage prog 4 ARRÊT
Arrêt prog 1 ARRÊT	Arrêt prog 2 ARRÊT	Arrêt prog 3 ARRÊT	Arrêt prog 4 ARRÊT
Lundi prog 1 ARRÊT	Lundi prog 2 ARRÊT	Lundi prog 3 ARRÊT	Lundi prog 4 ARRÊT
Mardi prog 1 ARRÊT	Mardi prog 2 ARRÊT	Mardi prog 3 ARRÊT	Mardi prog 4 ARRÊT
Mercredi prog 1 ARRÊT	Mercredi prog 2 ARRÊT	Mercredi prog 3 ARRÊT	Mercredi prog 4 ARRÊT
Jeudi prog 1 ARRÊT	Jeudi prog 2 ARRÊT	Jeudi prog 3 ARRÊT	Jeudi prog 4 ARRÊT
Vendredi prog 1 ARRÊT	Vendredi prog 2 ARRÊT	Vendredi prog 3 ARRÊT	Vendredi prog 4 ARRÊT
Samedi prog 1 ARRÊT	Samedi prog 2 ARRÊT	Samedi prog 3 ARRÊT	Samedi prog 4 ARRÊT
Dimanche prog 1 ARRÊT	Dimanche prog 2 ARRÊT	Dimanche prog 3 ARRÊT	Dimanche prog 4 ARRÊT
<i>suit programme 2</i>	<i>suit programme 3</i>	<i>suit programme 4</i>	<i>suit programme 1</i>

- **Démarrage programme 1 / 2 / 3 / 4 ARRÊT**

Pour régler l'heure du premier/second/troisième/quatrième allumage (Demar. Prog 1/2/3/4) de l'appareil appuyer sur [P1] ou [P2], pour ignorer le premier/second/troisième/quatrième allumage régler l'heure sur "ARRÊT", confirmer et passer à l'écran suivant à l'aide de la touche [P3]

- **Arrêt programme 1 / 2 / 3 / 4 ARRÊT**

Pour régler l'heure de la première/seconde/troisième/quatrième extinction (Arrêt Prog 1/2/3/4) de l'appareil appuyer sur [P1] ou [P2], pour ignorer la première/seconde/troisième/quatrième extinction régler l'heure sur "ARRÊT", confirmer et passer à l'écran suivant à l'aide de la touche [P3]

- **Lundi programme 1 / 2 / 3 / 4 ARRÊT**

Pour activer ce programme le lundi, appuyer sur [P1] "MARCHE", pour le désactiver appuyer sur [P2] "ARRÊT", confirmer et passer à l'écran suivant à l'aide de la touche [P3]

- **Mardi programme 1 / 2 / 3 / 4 ARRÊT**

Pour activer ce programme le mardi, appuyer sur [P1] "MARCHE", pour le désactiver appuyer sur [P2] "ARRÊT", confirmer et passer à

l'écran suivant à l'aide de la touche [P3]

- **Mercredi programme 1 / 2 / 3 / 4 ARRÊT**

Pour activer ce programme le mercredi, appuyer sur [P1] "MARCHE", pour le désactiver appuyer sur [P2] "ARRÊT", confirmer et passer à l'écran suivant à l'aide de la touche [P3]

- **Jeudi programme 1 / 2 / 3 / 4 ARRÊT**

Pour activer ce programme le jeudi, appuyer sur [P1] "MARCHE", pour le désactiver appuyer sur [P2] "ARRÊT", confirmer et passer à l'écran suivant à l'aide de la touche [P3]

- **Vendredi programme 1 / 2 / 3 / 4 ARRÊT**

Pour activer ce programme le vendredi, appuyer sur [P1] "MARCHE", pour le désactiver appuyer sur [P2] "ARRÊT", confirmer et passer à l'écran suivant à l'aide de la touche [P3]

- **Samedi programme 1 / 2 / 3 / 4 ARRÊT**

Pour activer ce programme le samedi, appuyer sur [P1] "MARCHE", pour le désactiver appuyer sur [P2] "ARRÊT", confirmer et passer à l'écran suivant à l'aide de la touche [P3]

- **Dimanche programme 1 / 2 / 3 / 4 ARRÊT**

Pour activer ce programme le dimanche, appuyer sur [P1] "MARCHE", pour le désactiver appuyer sur [P2] "ARRÊT", confirmer et passer à l'écran suivant à l'aide de la touche [P3]

Sous-Menu M2 - 4 PROGRAMME FIN DE SEMAINE :

Thermostat programmable fin de semaine ARRÊT

Permet d'activer et modifier le programme de fin de semaine (samedi et dimanche) du thermostat programmable, appuyer sur [P1] pour activer "MARCHE" ou [P2] pour désactiver "ARRÊT", confirmer et passer à l'affichage suivant à l'aide de la touche [P3]. L'appareil dispose de 2 programmes pour la fin de semaine ce qui permet deux allumages et deux extinctions par jour.

- **Démarrage 1 fin de semaine ARRÊT**

Pour activer l'heure du premier allumage (démarrage 1) de l'appareil, appuyer sur [P1] ou [P2], pour ignorer le premier allumage positionner l'horaire sur "ARRÊT", confirmer et passer à l'écran suivant à l'aide de la touche [P3]

- **Arrêt 1 fin de semaine ARRÊT**

Pour activer l'heure de la première extinction (arrêt 1) de l'appareil, appuyer sur [P1] ou [P2], pour ignorer la première extinction positionner l'horaire sur "ARRÊT", confirmer et passer à l'écran suivant à l'aide de la touche [P3]

- **Démarrage 2 fin de semaine ARRÊT**

Pour activer l'heure du second allumage (démarrage 2) de l'appareil, appuyer sur [P1] ou [P2], pour ignorer le premier allumage positionner l'horaire sur "ARRÊT", confirmer et passer à l'écran suivant à l'aide de la touche [P3]

- **Arrêt 2 fin de semaine ARRÊT**

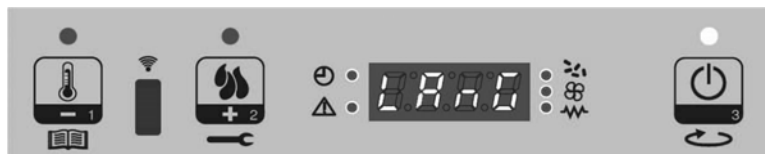
Pour activer l'heure de la seconde extinction (arrêt 2) de l'appareil, appuyer sur [P1] ou [P2], pour ignorer la première extinction positionner l'horaire sur "ARRÊT", confirmer et passer à l'écran suivant à l'aide de la touche [P3]

Sous-Menu M2 - 5 SORTIE :

Permet de sortir du menu.

Menu M3 - LANGUE :

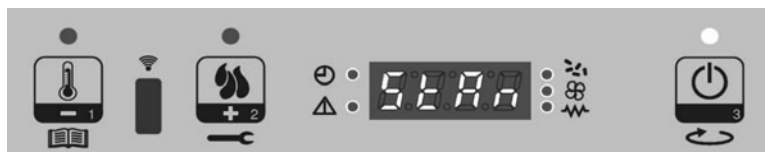
Permet de choisir la langue utilisée parmi les langues disponibles. Faire défiler les langues avec les touches [P1] ou [P2], , confirmer et passer à l'écran suivant à l'aide de la touche [P3]



Visualisation du message défilant sur l'écran :
LANGUE

Menu M4 - VEILLE :

Permet d'activer la fonction veille qui permet à l'appareil de s'éteindre tout seul si, après une durée de 60 minutes, la température ambiante est supérieure à la température programmée de 3°C, pour l'activer ou la désactiver, appuyer sur les touches [P1] ou [P2] pour confirmer et passer à l'écran suivant à l'aide de la touche [P3]



Visualisation du message défilant sur l'écran :
STAND-BY

Menu M5 - AVERTISSEUR SONORE :

Permet d'activer ou désactiver l'avertisseur sonore de signalement d'alarmes pendant leur déclenchement. Pour activer ou désactiver appuyer sur les touches [P1] ou [P2] pour confirmer appuyer sur la touche [P3]



Visualisation du message défilant sur l'écran :
BRUTEUR

Menu M6 - PREMIER CHARGEMENT :

Cette fonction n'est disponible que lorsque l'appareil est éteint en position ARRÊT. Elle vous permet de charger la vis d'alimentation pour le premier démarrage lorsque le réservoir de combustible est vide. Après avoir sélectionné le menu M6, s'affiche sur l'écran l'inscription [Presser Plus]. Appuyer alors sur [P2]. L'extracteur de fumée s'allume et se met en marche à grande vitesse, la vis d'alimentation se met en marche (diode vis d'alimentation allumée) et les deux continuent de fonctionner jusqu'à la fin de la durée indiquée sur l'écran, ou jusqu'à ce que l'on ait appuyé sur la touche [P3],



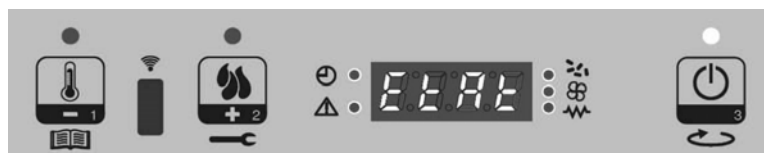
Visualisation du message défilant sur l'écran :
PRESSER PLUS



Visualisation du message défilant sur l'écran :
90"

Menu M7 - ETAT DU POELE :

Cette fonction permet de visualiser l'état de plusieurs variables au cours du fonctionnement en marche du poêle. Le tableau suivant donne un exemple des mentions visibles sur l'écran ainsi que leur signification.



Visualisation du message défilant sur l'écran :
ETAT POELE

Etat visualisé	Signification
3,1"	Etat de la vis d'alimentation de chargement des granulés de bois
52'	Temps écoulé
Toff	Etat du thermostat
106°	Température des fumées
1490	Vitesse d'extraction des fumées

Menu M8 - CALIBRAGES TECHNICIEN :

ATTENTION : l'accès à ce menu n'est possible que par utilisation d'une clé d'accès, qui doit être utilisée par un installateur ou un personnel qualifié, la modification des paramètres existants étant susceptible de rendre le produit inadapté à l'utilisation à laquelle il est destiné.



Visualisation du message défilant sur l'écran :
CLEF ACCES

Menu M9 - SORTIE :

Permet de sortir du menu.



Visualisation du message défilant sur l'écran :
ECHAP

3.3.6 Signaux d'alarme

IMPORTANT: A chaque fois qu'une alarme provoque aussi l'extinction de l'appareil, avant de programmer un nouvel allumage il est impératif de vider toujours le brûleur du combustible accumulé.

En cas d'anomalie de fonctionnement, l'appareil intervient et signale le dysfonctionnement par un allumage de la diode d'alarmes (diode d'alarme allumée) et en émettant des signaux sonores.



A chaque alarme, l'appareil s'éteint immédiatement.

L'état d'alarme se déclenche au bout d'une durée de 30 secondes, sauf cas d'alarme COUPURE ELECTRIQUE, on peut alors remettre le système à zéro en appuyant de façon prolongée sur la touche [P3]. Après chaque remise à zéro après alarme, pour des raisons de sécurité, l'appareil s'éteint. Au cours de la phase d'alarme, la diode d'alarmes reste toujours allumée et, s'il est activé, l'avertisseur sonore sonne par intermittence. Si l'alarme n'est pas remise en marche, l'appareil déclenche l'extinction, en indiquant toujours le message d'alarme sur l'affichage.



ATTENTION : après chaque alarme, il faut toujours attendre le refroidissement complet de l'appareil, ce n'est que seulement après que vous pouvez débrancher celui-ci en plaçant sur ARRÊT l'interrupteur situé à l'arrière et, s'il est nécessaire de procéder à un entretien, débrancher la prise électrique. Après avoir suivi les indications pour apporter les solutions préconisées, vous pouvez alors procéder au redémarrage, en plaçant sur MARCHÉ l'interrupteur situé à l'arrière et avoir préalablement attendu que l'appareil se mette de nouveau en position ARRÊT.

Le déclenchement d'une alarme peut être causé par une panne de l'appareil. Dans ce cas, si l'appareil ne se remet pas en marche correctement après application des consignes de solutions à apporter, il est nécessaire de faire intervenir un technicien qualifié pour effectuer une intervention de dépannage et pour déterminer les causes du déclenchement de l'alarme.

ALARME COUPURE D'ALIMENTATION EN ENERGIE :

Alors qu'il se trouve en fonctionnement, l'appareil est susceptible de manquer d'énergie électrique. Lorsqu'il est remis en marche, si la période de coupure électrique est inférieure à 30 secondes, l'appareil se remet en mode TRAVAIL. Dans le cas contraire il se met en alarme.

Le message défile sur l'écran et l'appareil se met en alarme et déclenche l'extinction.



Visualisation du message défilant sur l'écran :
AL 1 ALAR AL 1 BLAC-OUT

ALARME SONDE DE TEMPERATURE DES FUMEES :

Elle s'enclenche si la sonde de température des fumées ne fonctionne pas correctement. L'appareil se met en alarme. La diode alarmes s'allume.

Le message défile sur l'écran et l'appareil se met en alarme et déclenche l'extinction.

*Solution: L'intervention de rétablissement de l'installation et la vérification des causes qui ont déclenché l'alarme devront être effectuées par un technicien qualifié.



Visualisation du message défilant sur l'écran :
AL 2 ALAR AL 2 SONDE FUMEE

ALARME TEMPERATURE DES FUMÉES TROP ÉLEVÉE :

Il signale une température des fumées de combustion trop élevée du fait:

- D'un mauvais entretien extraordinaire de nettoyage de l'appareil.
- D'un étalonnage incorrect de la combustion.

Le message défile sur l'écran et l'appareil se met en alarme et déclenche l'extinction.

Solution : dans le premier cas il est nécessaire de procéder aux entretiens périodiques. Dans le second cas il est nécessaire de prendre contact avec un technicien qualifié pour qu'il puisse modifier les paramètres de combustion.



Visualisation du message défilant sur l'écran :
AL 3 ALAR AL 3 CHAUD FUMEE

ALARME ENCODEUR FUMÉE EN PANNE :

Se déclenche en cas de panne de l'extracteur de fumées.

Le message défile sur l'écran et l'appareil se met en alarme et déclenche l'extinction.



Visualisation du message défilant sur l'écran :
AL 4 ALAR AL 4 ASPIRAT PANNE

ALARME DEF AUT D'ALLUMAGE :

Se déclenche lorsque la phase d'allumage se met en échec. Survient si après une durée de temps de 25 minutes, la température des fumées ne dépasse pas les 55°C.

Le message défile sur l'écran et l'appareil se met en alarme et déclenche l'extinction.

Solution : vérifier le bon état de propreté du brûleur ainsi que de la partie située en dessous de celui-ci (voir paragraphe 4.1.3).

Il est nécessaire de toujours retirer l'intégralité du combustible présent dans le brûleur.



Visualisation du message défilant sur l'écran :
AL 5 ALAR AL 5 MANQUE ALLUMAGE

ALARME ABSENCE DE PELLET :

Cette alarme se déclenche lorsque, au cours de la phase de travail, la température des fumées descend en dessous de 55°C.

Le message défile sur l'écran et l'appareil se met en alarme et déclenche l'extinction.

Solution : si la combustion fait apparaître une tendance à l'extinction, il est nécessaire de prendre contact avec un technicien qualifié pour qu'il puisse modifier les paramètres de combustion.

Il est nécessaire de toujours retirer l'intégralité du combustible présent dans le brûleur.



Visualisation du message défilant sur l'écran :
AL 6 ALAR AL 6 FINIT PELLET

ALARME SURCHAUFFE SECURITE THERMIQUE :

Cette alarme se déclenche lorsque le thermostat de sécurité générale détecte une température supérieure au seuil de déclenchement de celle-ci. Le thermostat, branché en série entre l'alimentation et l'appareil, arrête le fonctionnement de la vis d'alimentation, et l'appareil se met en alarme (diode d'alarme allumée).

Le message défile sur l'écran et l'appareil se met en alarme et déclenche l'extinction.

Solution : une fois terminée la phase d'extinction il est nécessaire de :

- Mettre sur OFF l'interrupteur situé à l'arrière de l'appareil.
- Réenclencher le thermostat également situé à l'arrière (dévisser le cache noir, appuyer sur le bouton central et revisser le cache).



Visualisation du message défilant sur l'écran :
AL 7 ALAR AL 7 SECURITE THERMIQUE

ALARME ABSENCE DE DEPRESSION :

Cette alarme se déclenche lorsque le pressostat (composant situé à l'extérieur) détecte une surpression à l'intérieur du conduit d'évacuation des fumées. Le pressostat, branché électriquement en série à l'appareil, déclenche l'arrêt de la vis d'alimentation et du signal d'alarme.

Le message défile sur l'écran et l'appareil se met en alarme et déclenche l'extinction.

Solution: Si la surpression est temporaire, l'appareil reprend son fonctionnement normal dès sa disparition; si elle persiste, vérifier que le conduit d'évacuation des fumées n'est pas obstrué.



Visualisation du message défilant sur l'écran :
AL 8 ALAR AL 8 MANQUANT DEPRESS

4 ENTRETIEN

4.1 Entretien récurrents

N'oubliez pas que seulement en suivant le programme de nettoyage récurrent l'appareil gardera ses bonnes caractéristiques thermiques et fonctionnelles pour longtemps.



ATTENTION: Toutes les opérations de nettoyage des différents éléments de l'appareil doivent être exécutés après avoir débranché l'appareil et lorsque celui-ci est complètement froid (fiche débranchée).

4.1.1 Nettoyage de l'écran et des pièces de revêtement externe

Nettoyer à l'aide d'un linge doux et sec, sans employer aucun produit nettoyant ou chimique.

4.1.2 Nettoyage de la vitre céramique

À effectuer au besoin.



La fréquence des travaux de nettoyage de la vitre céramique est directement proportionnelle à la qualité et type de combustible et du mode d'emploi de l'appareil.

1. Pour le bon nettoyage de la vitre céramique nous conseillons l'emploi
2. du nettoyant spécifique; pulvériser un chiffon doux d'une petite quantité de nettoyant et frotter les surfaces encrassées.



Ne jamais pulvériser directement la vitre céramique du nettoyant spécifique ou de tout autre nettoyant.



L'emploi d'éponges ou de chiffons abrasifs pour nettoyer la vitre céramique est strictement INTERDIT puisqu'ils pourraient l'abîmer irréparablement.



ATTENTION: Après avoir nettoyé la vitre céramique, assurez-vous de bien refermer la porte de l'appareil.



4.1.3 Entretien récurrents de type A

À effectuer au moins 2 fois par semaine ou quotidiennement selon les conditions d'utilisation de l'appareil.

i L'expérience de l'utilisateur pourra lui indiquer avec quelle fréquence nettoyer et entretenir son appareil.

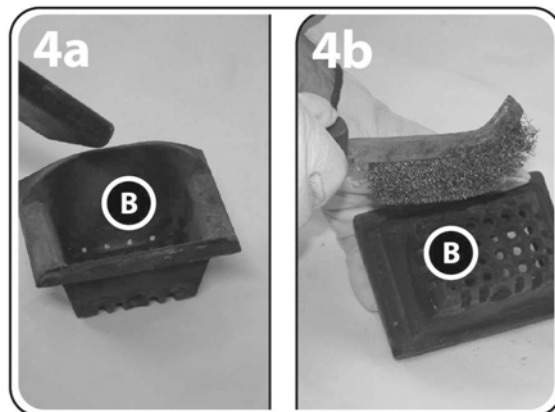
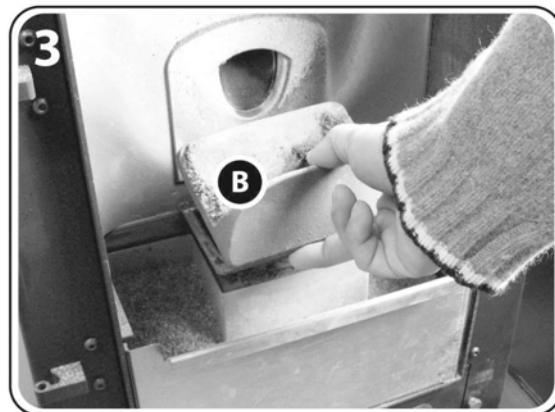
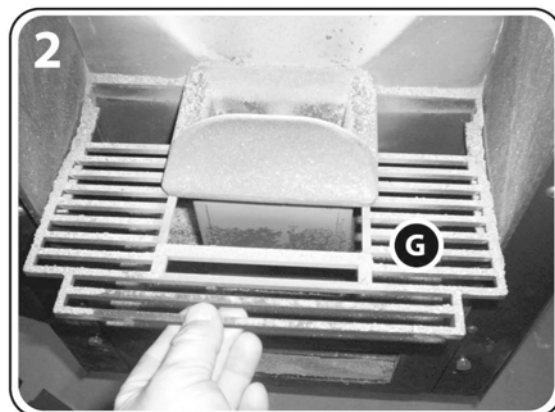
! **ATTENTION:** Toutes les opérations de nettoyage des différents éléments de l'appareil doivent être exécutés après avoir débranché l'appareil et lorsque celui-ci est complètement froid (fiche débranchée).

Les travaux d'entretien augmentent en proportion du temps d'utilisation de l'appareil et de son régime de fonctionnement.

! **ATTENTION:** Pour votre sécurité, avant de nettoyer l'appareil veillez à ce que les cendres soient complètement froides. Les ramasser en utilisant un aspirateur.

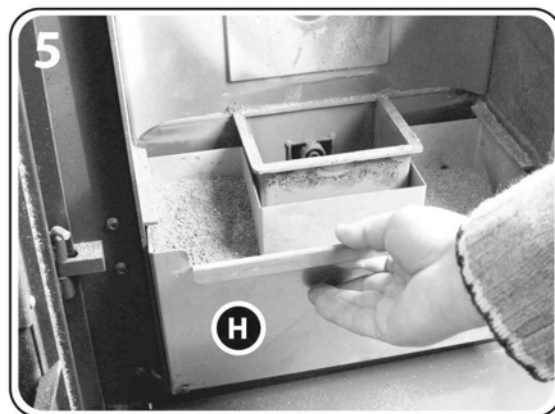
Le programme d'entretien récurrent de type A est le suivant:

1. Ouvrir la porte de l'appareil doucement, de façon à empêcher le déplacement des cendres accumulées dans la chambre de combustion.
2. Ôter la grille [G].
3. Ôter le brûleur [B].
- 4a. Nettoyer le brûleur [B] des cendres et des incrustations de cendre
- 4b. éventuelles qui pourraient causer l'obstruction des passages d'air au moyen d'un aspirateur et d'une brosse en acier ou en autre matériau suffisamment abrasif.



5. Se saisir du cendrier de la chambre de combustion [H] e l'ôter complètement pour le vider.
6. En utilisant un aspirateur suffisamment puissant (1000÷1300 W), aspirer les cendres déposées dans la chambre de combustion, le décendrage du brûleur et sur la porte.
7. Aspirer bien les cendres accumulées dans le logement du cendrier.
8. Aspirer soigneusement toute la cendre qui s'est déposée sur la porte.

Après le nettoyage, remettre les éléments en place en suivant l'ordre inverse des actions ci-décrites.



4.2 Entretien périodiques

N'oubliez pas que seulement en suivant le programme de nettoyage périodiques (de type B et C) l'appareil gardera ses bonnes caractéristiques thermiques et fonctionnelles pour longtemps. La même attention sera dédiée à l'installation d'évacuation des fumées pour rendre le nettoyage de l'appareil efficace.



ATTENTION: après environ 150 heures d'utilisation, ou après une consommation de combustible d'environ 200 Kg, il est recommandé de vérifier et, si nécessaire, de nettoyer les tuyaux de raccordement et le conduit de fumée parmi les inspections prévues à cet effet, ou si pas disponibles, en enlevant les parties démontables.

4.2.1 Entretien périodiques de type B

L'entretien suivant est à rajouter à l'entretien récurrent de type A après env. 350÷400 heures d'utilisation, ou après la consommation d'environ 500÷600 kg de combustible.



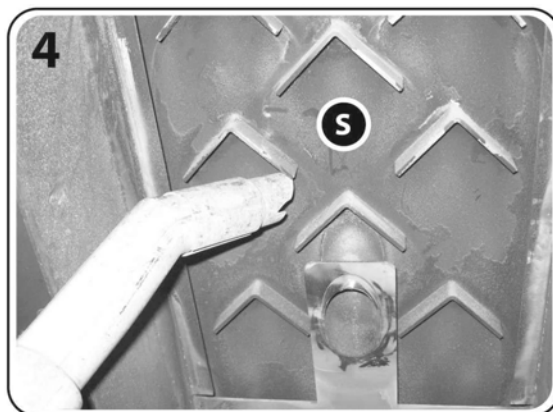
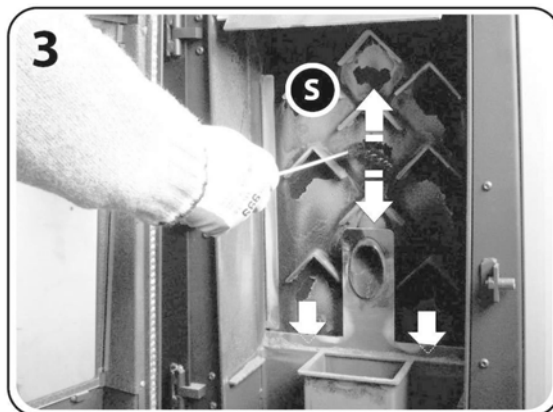
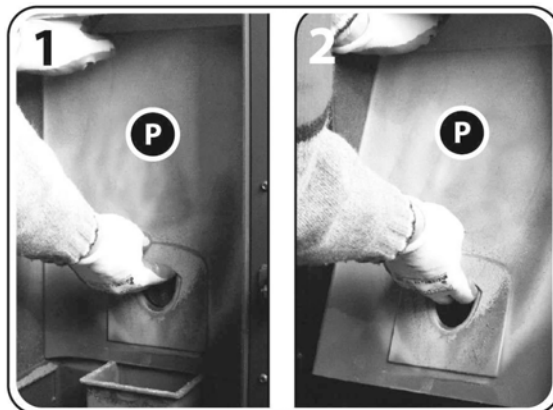
ATTENTION: Toutes les opérations de nettoyage des différents éléments de l'appareil doivent être exécutés après avoir débranché l'appareil et lorsque celui-ci est complètement froid (fiche débranchée).



ATTENTION: Pour votre sécurité, avant de nettoyer l'appareil veillez à ce que les cendres soient complètement froides. Les ramasser en utilisant un aspirateur.

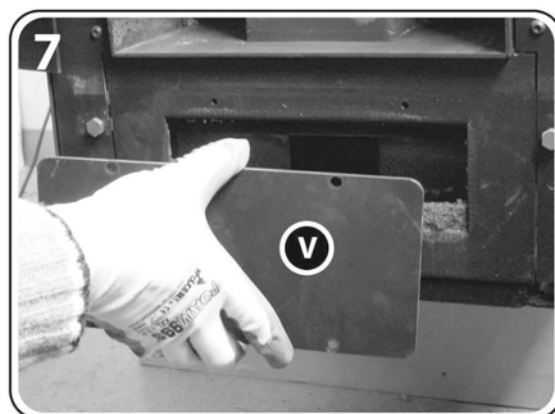
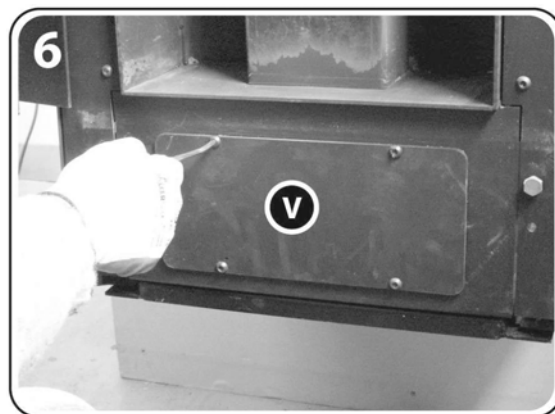
Le programme d'entretien périodique de type B est le suivant:

1. Soulever le dos de foyer en fonte [P] tout en le poussant vers l'arrière de façon à ce que la partie inférieure sorte aisément de son logement.
2. Saisir le dos de foyer en fonte [P] des deux mains, le pencher et le retirer de la chambre de combustion en faisant attention à ne pas heurter contre le corps de l'appareil.
3. Nettoyer bien tout le dos de l'échangeur de chaleur à volets [S] avec l'écouvillon à 90° en dotation, aussi dans les deux trous dans la partie inférieure (voir flèches dans l'image).
4. En utilisant un aspirateur, bien aspirer la suie et les cendres remues du dos de l'échangeur de chaleur à volets [S].



5. Dévisser et enlever les 4 vis qui fixent le couvercle du bac à poudres de l'échangeur [V].
6. Ôter le couvercle du bac à poudres de l'échangeur [V].
7. Enlever la suie avec une pelle, puis aspirer bien la suie et les cendres restées dans le bac à poudres de l'échangeur à l'aide d'un aspirateur.

Après le nettoyage, remettre les éléments en place en suivant l'ordre inverse des actions ci-décrites.



4.2.2 Entretien périodiques de type C

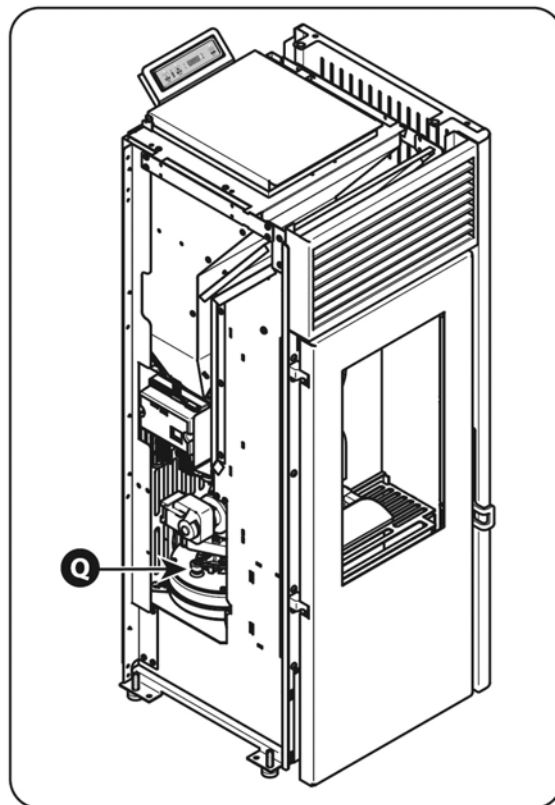
À effectuer en fin de saison ou lorsque l'on a atteint les 2000 heures de fonctionnement en plus des entretiens récurrents de type A et des entretiens périodiques de type B.

i Il y aura lieu d'effectuer cet entretien périodiques de type C pour nettoyer l'extracteur des fumées [Q] et son logement et pouvoir effectuer un nettoyage plus aisé et approfondi de la partie inférieure de l'échangeur de chaleur. Cette opération doit être exécutée des deux côtés de l'appareil après avoir ôté le revêtement externe.

! **ATTENTION:** Les travaux suivants doivent être effectués par un technicien qualifié.

! **ATTENTION:** Toutes les opérations de nettoyage des différents éléments de l'appareil doivent être exécutés après avoir débranché l'appareil et lorsque celui-ci est complètement froid (fiche débranchée).

! **ATTENTION:** Pour votre sécurité, avant de nettoyer l'appareil veillez à ce que les cendres soient complètement froides. Les ramasser en utilisant un aspirateur.



4.2.3 Contrôle des joints

À l'occasion de l'entretien à la fin de la saison de chauffe effectué par le technicien qualifié, il y aura lieu de vérifier également le bon état des joints de la porte et de toute autre pièce démontable.

En règle générale, les joints doivent être remplacés après un, deux ou trois ans, selon le type d'appareil, la fréquence de son emploi, etc. Les joints doivent toujours garder leurs caractéristiques d'élasticité et doivent être remplacés immédiatement lors de leur vitrification.

4.2.4 Ramonage des conduits de fumée

La formation de dépôts de crésote est inévitable, même en utilisant des appareils et des conduits de fumée très performants; afin de réduire la formation de crésote il est par conséquent indispensable d'effectuer le ramonage périodique du conduit de fumée. On conseille d'effectuer le ramonage périodique du conduit de fumée au moins une fois par an, ou plus souvent encore si l'emploi de l'appareil est quotidien et le combustible a des caractéristiques différentes de celles indiquées au paragraphe 1.4.

Il est donc recommandé de faire inspecter l'intérieur du conduit par un ramoneur professionnel, dont vous pouvez demander l'adresse à votre revendeur.

Le ramonage périodique effectué par des professionnels peut représenter une solution économique et efficace pour éviter la corrosion du conduit en s'assurant de la bonne performance de votre installation, conditions indispensables pour votre sécurité.



Immédiatement avant le début d'une nouvelle saison de chauffe, en particulier dans les résidences secondaires, il est recommandé d'inspecter les tuyaux de raccordement et le conduit de fumée, même s'ils ont déjà été ramonés afin de vérifier qu'ils ne soient pas obstrués par de nids d'oiseaux, d'insectes ou de petits mammifères.

4.3 Mise hors service

En fin de saison, lors de la mise hors service de l'appareil, quand il y aura lieu d'effectuer les travaux d'entretien périodique, on conseille d'utiliser l'appareil jusqu'à vider complètement le réservoir.



IMPORTANT: Pendant la période où l'appareil ne sera pas utilisé il devra être débranché.

4.4 Pannes / Causes / Solutions

L'appareil n'est pas alimenté en électricité:

- Le câble électrique pourrait être endommagé ou débranché de la prise de courant.
- Le fusible situé à l'intérieur de la carte électronique pourrait avoir sauté (voir paragraphe 4.4.1).

Suite d'allumages manqués:

- Les joints de la porte pourraient être en mauvais état.
- La chambre de combustion pourrait n'avoir pas été soumise à l'entretien préconisé (voir paragraphe 4.1.3).
- La résistance d'allumage ou la sonde de température des fumées pourraient avoir sauté (dans ce cas veuillez contacter le service après-vente).

La ventilation ne fonctionne pas:

- Le ventilateur pourrait avoir sauté ou grippé (dans ce cas veuillez contacter le service après-vente).

Le brûleur se remplit d'une quantité excessive de granulés qui débordent:

- Les joints de la porte pourraient être en mauvais état.
- Les orifices du brûleur pourraient être encrassés (voir paragraphe 4.1.3, figure 4).
- L'appareil pourrait n'avoir pas été soumis à l'entretien préconisé (voir paragraphes 4.1.3 et 4.2).
- L'air de combustion pourrait ne pas être suffisante (si le problème persiste même après le nettoyage de l'appareil, veuillez vous adresser au service après-vente).
- Le moteur pour l'évacuation des fumées pourrait ne pas fonctionner correctement (dans ce cas veuillez vous adresser au service après-vente).
- Le combustible pourrait être humide.
- L'orifice d'entrée de l'air pour la combustion pourrait être obstrué.

Il y a de la fumée dans la pièce:

- Les joints pourraient être en mauvais état.
- Dans le cas où dans la même pièce un autre appareil serait en fonctionnement (poêle, foyer fermé, cuisinière à bois, hotte aspirante), ou simplement installé (foyer ouvert), son tirage pourrait réduire ou compromettre celui de l'appareil.
- L'appareil pourrait n'avoir pas été soumis à l'entretien préconisé (voir paragraphes 4.1.3 et 4.2).
- L'installation pour l'évacuation des fumées (raccord et conduit de fumée) pourrait être sale ou ne pas être étanche.
- Le raccordement au conduit de fumée pourrait n'avoir pas été réalisé conformément aux règles de l'art.
- Les dimensions du conduit de fumée pourraient ne pas être conformes aux prescriptions contenues dans la présente notice (voir paragraphes 2.3.3 et 2.3.4).
- S'il s'agit des premières allumages, c'est le vernis sur l'appareil qui dégage une mauvaise odeur; il est nécessaire et suffisant de bien aérer la pièce.
- Des obstacles éventuels (arbres, édifices) pourraient dépasser en hauteur la sortie du toit compromettant ainsi l'évacuation correcte des fumées.
- Le tirage dans le conduit de fumée pourrait ne pas suffire.

4.4.1 Remplacement du fusible en service

Ayant ouvert l'interrupteur d'allumage situé à l'arrière de l'appareil et vérifié que ni l'interrupteur ni l'écran du panneau de commande ne s'allument, le fusible en service devra, avec toute probabilité, être remplacé.



ATTENTION: Cette opération ne doit être effectuée que quand l'appareil est tout à fait froid et toujours après l'avoir débranché (fiche débranchée).

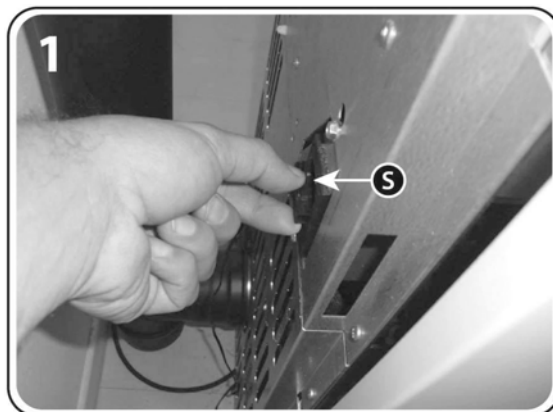
Pour remplacer le fusible de service qui se trouve situé au niveau du raccordement au câble d'alimentation, procéder de la façon suivante :

- Débrancher le câble d'alimentation et extraire avec attention le boîtier contenant le fusible de service [S] (voir image 1).
- Vérifier que le fusible de service est en bon état.
- Remplacer le fusible éventuellement grillé par un nouveau fusible en le montant dans la séquence inverse.

Rebrancher l'appareil et appuyer à nouveau sur l'interrupteur général.

Si le problème persiste ou si le fusible saute encore, solliciter l'intervention du service d'assistance technique.

Caractéristiques du fusible: type "5A T 5x20 (à retardement)".



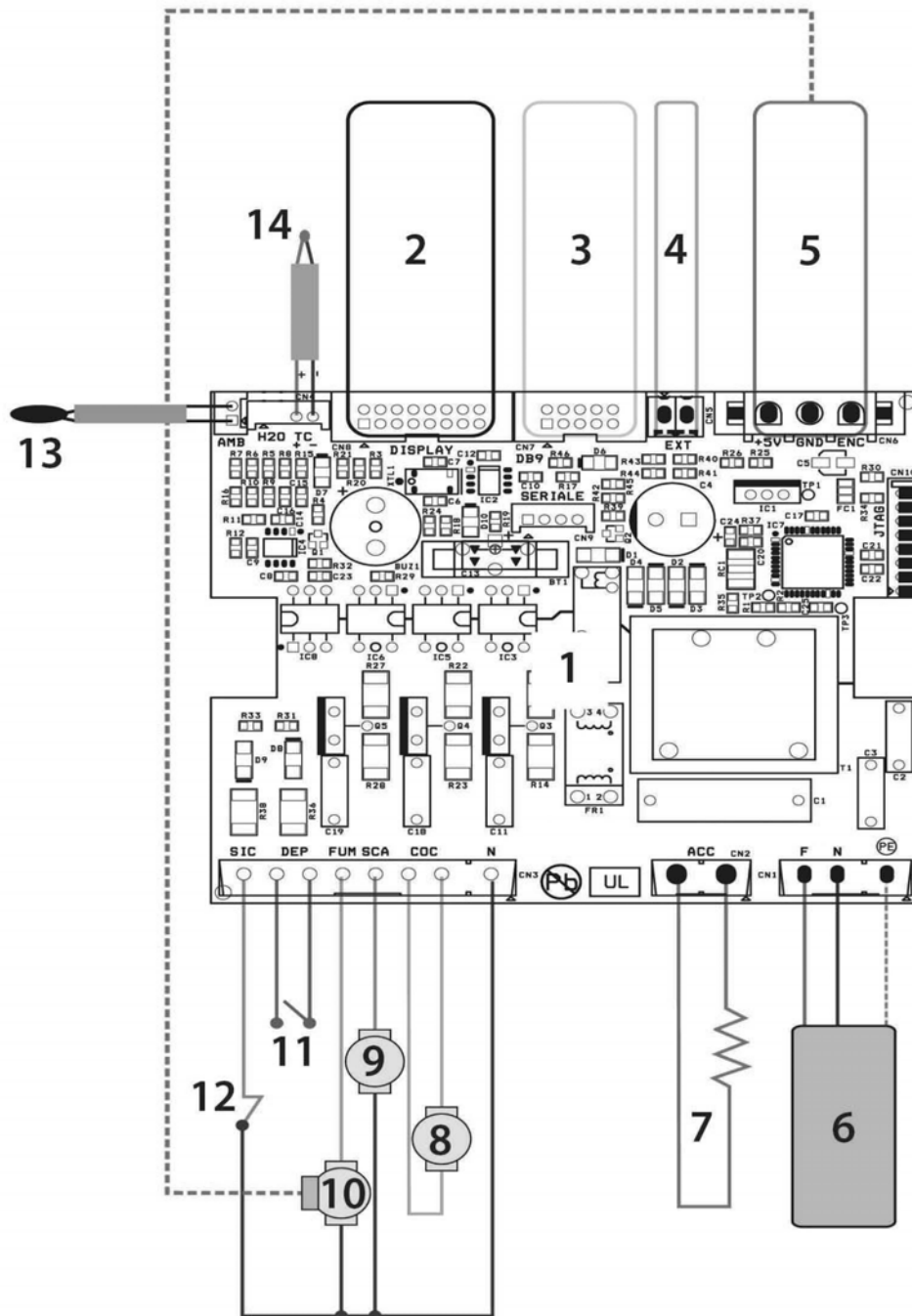
5 RESERVÉ AU TECHNICIEN AUTORISÉ

5.1 Schéma électrique



ATTENTION: Avant d'enlever le revêtement ou le panneau postérieur et/ou les vis de fixation de la carte électronique, toujours débrancher le câble d'alimentation puisque l'interrupteur général ne garantit pas l'isolation du secteur.

LÉGENDE SCHÉMA PRATIQUE D'ENSEMBLE



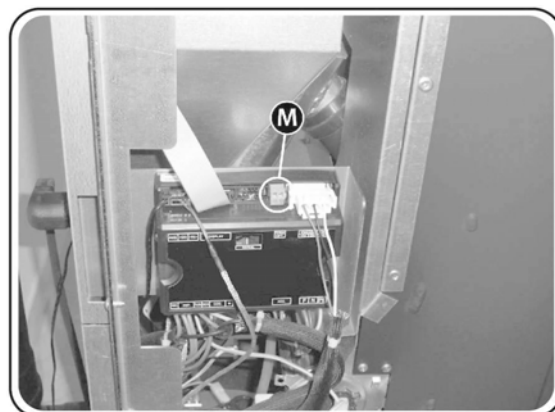
- 1. Carte électronique
- 2. Panneau de commande
- 3. Communication série
- 4. Thermostat externe *
- 5. Encoder extracteur de fumée

- 6. Tension d'alimentation 230 Vac
- 7. Bougie d'allumage
- 8. Moto-réducteur vis sans fin
- 9. Ventilateur
- 10. Extracteur des fumées

- 11. Pressostat
- 12. Thermostat
- 13. Sonde air ambiant
- 14. Sonde des fumées
- * En option

5.2 Raccordement à un thermostat ou à un interrupteur

Il est possible d'allumer et d'éteindre l'appareil en utilisant un contact soigneusement nettoyé d'un thermostat ou d'un interrupteur externe relié à la borne à cet effet [M] situé sur la carte électronique de l'appareil et en réglant la température en dessous de 6°C (voir paragraphe 3.3.4).



- FEUILLET BLANC -

5.3 Enregistrement interventions

1	3
2	

1	3
2	

1	3
2	

1	3
2	

1	3
2	

1	3
2	

1. DATE
2. SIGNATURE DU TECHNICIEN
3. DESCRIPTION INTERVENTION

La Société se réserve le droit d'apporter sans aucun préavis toutes les modifications qu'elle jugerait nécessaires pour des exigences techniques ou commerciales et décline toute responsabilité pour les fautes ou inexactitudes éventuellement présentes dans ce catalogue. Toute reproduction, même partielle, des photographies, des dessins et des textes est absolument interdite. Toute violation sera punie aux termes de la loi en vigueur. Les données et les dimensions sont fournies à titre purement indicatif.



Zone Industrielle Lieu-dit « La Gravette »
08350 DONCHERY – France
Tél. +33 0324 277171
www.invicta.fr